



N° 56-203-XIF au catalogue

Télécommunications au Canada 1999



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: (613) 951-3177).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôts	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôts	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit, N° 56-203-XIF au catalogue, est publié annuellement sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada et est offert au prix de 32 \$ CA l'exemplaire. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires ou s'abonner en visitant notre site Web à www.statcan.ca et en choisissant la rubrique Produits et services.

Ce produit est aussi disponible en version imprimée par l'entremise du service d'impression sur demande, au prix de 51 \$ CA. Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire
États-Unis	6 \$ CA
Autres pays	10 \$ CA

Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.
La version imprimé peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **order@statcan.ca**
- Poste Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique
Section des télécommunications

Télécommunications au Canada

1999

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2002

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Août 2002

N° 56-203-XIF au catalogue

Périodicité : Annuel

ISSN : 1496-5933

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- .. nombres indisponibles.
- ... n'ayant pas lieu de figurer.
- néant ou zéro.
- nombres infimes.
- p nombres provisoires.
- r nombres rectifiés.
- x confidentiel en vertu des dispositions de la loi sur la statistique relatives au secret.

Cette publication a été rédigée sous la direction de :

- **F.D. Gault**, Directeur
- **H. McCarrell**, Chef, Section des télécommunications

Opérations d'enquête

M. Lynch, R. Joseph

Production

L. Sabourin

TABLE DES MATIÈRES

	<i>page</i>
Faits saillants de 1999	5
Introduction	6
Aperçu analytique	
Indicateurs nationaux	7
Indicateurs provinciaux	10
Infrastructure de télécommunications des ménages	11
TABLEAUX STATISTIQUES	
1. Bilan, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999	14
Bilan (suite) (Passif et capitaux propres)	15
2. États des bénéficiaires non répartis, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999	15
3. États des résultats, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999	16
4. Bénéficiaires et concentration, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999	16
5. Revenus, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999	17
6. Revenus par catégorie de client, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999	18
7. Revenus par produit et catégorie de client, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999	18
8. Dépenses d'exploitation, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999	19
9. Emploi, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999	20
10. Dépenses en immobilisations, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999	21
11. Commerce international, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999	22
12. Infrastructure réseau, 1999	23
13. Indicateurs de connectivité sélectionnés, 1999	24
14. Données d'utilisation interurbaines, (Minutes de conversation), pour les groupes 51331 et 51333 du SCIAN, 1999	25
15. Données d'utilisation interurbaines, (Minutes facturées), pour le groupe 51332, 1999	25
16. État des revenus et des pertes, pour la classe 5133 du SCIAN, par province, 1999	26
17. Indicateurs d'exploitation sélectionnés, du groupe 5133 du SCIAN, par province, 1999	27
18. Indicateurs des ménages, par province, 1999	28
19. Dépenses en communications des ménages, Canada et provinces, 1999	28
ÉTUDE SPÉCIALE	
Le secteur canadien des services de télécommunications	31
AU SUJET DE L'ENQUÊTE	
Objectif de l'enquête	41
Champ de l'enquête	41
Méthodologie d'enquête	42
Qualité et limite des données	43
Révisions	44
GLOSSAIRE DES TERMES	45
LECTURES SUGGÉRÉES	

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Faits saillants de 1999

- ▶ Les revenus d'exploitation du secteur des télécommunications ont atteint 29,0 milliards de dollars, et les dépenses d'exploitation ont totalisé 25,1 milliards de dollars.
- ▶ Les bénéfices d'exploitation ont été de 3,9 milliards de dollars, une augmentation de 101,2 millions de dollars par rapport à 1998.
- ▶ Les bénéfices d'exploitation ont représenté 13,5 % du total des revenus d'exploitation, une proportion à peu près inchangée par rapport à l'année précédente (13,4 %).
- ▶ En 1999, le secteur des télécommunications a fourni des emplois à 93 200 personnes (80 700 employés à temps plein et 12 500 employés à temps partiel).
- ▶ On comptait 2 200 employés de moins en 1999 qu'en 1998 (une baisse de 2 560 employés à temps plein, et une augmentation de 352 employés à temps partiel).
- ▶ Le commerce bilatéral effectué par les fournisseurs de services de télécommunications (exportations et importations) s'est chiffré à 2,9 milliards de dollars, une baisse de 2,2 % par rapport à 1998 (3,0 milliards de dollars).
- ▶ Le bilan commercial net s'est amélioré, avec pour résultat un bilan commercial positif de 1,5 million de dollars, comparativement à un bilan commercial négatif de 51,8 millions de dollars en 1998.
- ▶ L'actif pour le secteur a augmenté de 3,9 milliards de dollars par rapport à la période précédente, pour atteindre 50,9 milliards de dollars.
- ▶ Les dépenses en immobilisations sont demeurées élevées. En 1999, près de 6,0 milliards de dollars ont été dépensés, ce qui est légèrement inférieur au niveau record de 6,4 milliards de dollars déclaré en 1998.
- ▶ En 1999, on comptait 19,8 millions de lignes d'accès de qualité téléphonique, une augmentation de 2,7 % par rapport aux chiffres de 1998 (19,3 millions).
- ▶ Au total, 99,6 % des lignes d'accès fixes étaient numériques.
- ▶ Le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile a augmenté de 1,6 million, pour atteindre 6,9 millions.
- ▶ L'augmentation de 29,0 % est supérieure à celle de l'année précédente (25,5 %). Ce résultat est attribuable aux services numériques, en hausse de 84,3 %, comparativement aux services analogiques, qui ont augmenté de 9,3 %.
- ▶ En 1999, 37,5 % des abonnés à la téléphonie mobile ont utilisé des services numériques, comparativement à 26,3% en 1998 et à 11,0 % en 1997.
- ▶ Le volume des appels interurbains pour les fournisseurs de services par fil a atteint 42,8 milliards de minutes, une hausse de 19,2 % par rapport à 1998 (35,9 milliards de minutes).
- ▶ La presque totalité de l'augmentation du volume des appels interurbains pour les fournisseurs de services par fil a été enregistrée au pays. Les appels au pays ont augmenté de 26,4 %, tandis que ceux qui avaient comme destination ou comme provenance un autre pays n'ont augmenté que de 1,9 %.

Introduction

La valeur du secteur des services de télécommunications représente 2,09 % du produit intérieur brut, une hausse de plus de 15 % par rapport à la proportion de 1,81 % enregistrée en 1998. Avec des revenus de dix milliards de dollars, les services de télécommunications ont beaucoup évolué depuis qu'Alexander Graham Bell a transmis la parole la première fois au moyen d'un équipement commandé électriquement en mars 1876, créant ainsi le téléphone. En août de la même année, il faisait un appel unidirectionnel de Brantford à Paris, Ontario, la première tentative d'appel interurbain au moyen de la nouvelle invention.

Peu après, les échanges téléphoniques se sont multipliés dans de nombreuses communautés où les compagnies rivalisaient férocement pour obtenir de nouveaux clients. En 1886, on recense 13 000 téléphones qui fonctionnent au Canada. Compte tenu de l'essor de l'industrie, il a fallu mettre sur pied des organismes fédéraux et provinciaux chargés de la réglementer. En 1941, il y avait au Canada 3 200 réseaux en exploitation et un demi-million de téléphones. Depuis lors, le nombre de téléphones et de lignes d'accès correspondantes a augmenté de manière constante tandis que le nombre de réseaux a chuté, de nombreux petits réseaux ayant été absorbés par des plus grands et plus efficaces.

Le 9 novembre 1972, on a lancé avec succès Anik 1, le premier satellite national du Canada. Le Réseau téléphonique transcanadien (qui est devenu Stentor) et Bell Canada ont réservé des canaux sur le satellite pour que les régions éloignées du Nord canadien puissent faire et recevoir des appels interurbains – ce qu'on imaginait à peine il y a 100 ans. Les voies par satellite, les réseaux à micro-ondes et autres médias de télécommunications modernes ont remplacé en grande partie les télécommunications par fil qui assuraient autrefois le trafic interurbain.

L'octroi, en 1985, de licences aux entreprises de téléphonie cellulaire représente un important pas en avant qui a fait augmenter le nombre d'options dont disposent les Canadiens en matière de télécommunications. Des duopoles régionaux ont été créés par suite de l'entrée en scène d'un télécommunicateur national (Rogers Cantel) faisant concurrence aux entreprises de téléphonie mobile provinciales desservant les mêmes territoires que les entreprises de téléphonie traditionnelle qui leur sont affiliées (les compagnies de téléphone membres de Stentor). Les services de téléphonie mobile et la concurrence se sont accrus avec l'implantation de services de communications

personnelles (SCP) et l'arrivée de deux nouveaux concurrents nationaux, Microcell (en 1996) et Clearnet (en 1997).

Les services de télécommunications par fil et par satellite ont aussi fait l'objet d'une concurrence accrue au fil des ans. Les services privés de données et de lignes ont été libéralisés à partir de 1979, et les services d'installations d'abonnés ont connu une ouverture au début des années 80. La revente de services téléphoniques interurbains a vu le jour en 1987 et la concurrence au niveau des installations a suivi, en 1992. La concurrence a été facilitée en 1994, par suite de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de rendre obligatoire l'égalité d'accès, ce qui a permis aux clients de se connecter à leur télécommunicateur interurbain sans avoir à composer de numéro d'accès. Téléglobe Canada, le télécommunicateur outre-mer monopoliste du Canada, a été privatisé en 1987, et les privilèges liés à son monopole ont pris fin en 1998. Le secteur a connu des changements organisationnels majeurs, avec la disparition de Stentor, l'alliance nationale de fournisseurs de services de télécommunications titulaires. Cela a donné la possibilité aux titulaires de se faire concurrence les uns aux autres sur leur propre territoire. Enfin, Télésat Canada, le télécommunicateur par satellite monopoliste, a été privatisé en 1992, les privilèges liés à sa situation devant prendre fin en 2000.

Un certain nombre de décisions de nature réglementaire doivent encore être prises à l'égard du marché, par exemple, au sujet de la concurrence locale et de la déréglementation du marché de la téléphonie payante. Ces décisions, de même que les inventions et les innovations technologiques et la convergence des services de télécommunications, de câblodistribution et d'Internet, auront des répercussions significatives sur nos vies. Toutes les sphères de l'activité humaine : communications, apprentissage, administration, affaires, art, culture, divertissement, etc., subiront des changements importants liés directement à l'établissement de ces nouveaux réseaux d'information.

Aperçu analytique

Les tableaux présentés dans les pages qui suivent décrivent les activités financières, opérationnelles et de réseau du secteur des télécommunications au Canada et, lorsque cela est pertinent, au niveau provincial, pour 1999. Il convient de souligner que les revenus et les

dépenses des fournisseurs ont été déclarés sur une base brute à partir de 1998, plutôt que sur une base nette, comme c'était le cas les années précédentes. C'est donc dire que les postes correspondants des revenus et des dépenses, de même que le total des revenus et des dépenses d'exploitation pour 1998 et les années précédentes, ne sont pas comparables. Toutes les autres variables des revenus et des dépenses ne sont pas touchées par ce changement et peuvent par conséquent faire l'objet de comparaisons.

Indicateurs nationaux

En 1999, les **revenus d'exploitation** du secteur des télécommunications ont atteint 29 milliards de dollars. Les fournisseurs de services de télécommunications par fil dominant la prestation des services de télécommunications. Ils ont été à l'origine de 78,7 % du total des revenus du secteur, une baisse d'environ deux points par rapport à 1998, tandis que les fournisseurs de télécommunications sans fil, les revendeurs et les fournisseurs de télécommunications par satellite et autres fournisseurs de services représentaient respectivement 16,2 % (15,4 %), 3,3 % (2,2 %) et 1,8 % (1,5 %) des revenus du secteur (les chiffres pour 1998 figurent entre parenthèses).

Les revenus d'exploitation sont classés en deux catégories : les revenus provenant de services de télécommunications et les revenus provenant de services non liés aux télécommunications. Les **revenus des services de télécommunications**, c'est-à-dire ceux liés à la prestation ou à la revente de services de télécommunications, ont représenté 88,8 % de l'ensemble des revenus d'exploitation. Parmi les principaux services de télécommunications fournis figuraient les services téléphoniques locaux et interurbains (33,0 % et 23,4 % respectivement des revenus d'exploitation); les services de lignes privées (5,2 %); les services de transmission de données et les services d'accès à grande vitesse (4,9 %); les ventes de biens (4,3 %), ainsi que les options de gestion, par exemple, gestion des appels, télémessages et services payants (3,8 %).

Les revenus des services de qualité téléphonique sont demeurés à peu près inchangés par rapport à l'an dernier. Toutefois, étant donné la croissance des autres services, ils représentent une proportion légèrement plus faible que l'an dernier du total des revenus d'exploitation, à l'exclusion des services de fournisseurs.

Les **autres activités d'exploitation** ont été à l'origine des 11,2 % qui restent des revenus d'exploitation. Ces activités (p. ex., la publication d'annuaires, la vente ou

la location de produits de télécommunications, les réparations et l'entretien) sont généralement prises en charge par des compagnies de télécommunications, mais elles peuvent également l'être par des compagnies qui ne s'occupent ni de services aux entreprises ni de la revente de services de télécommunications.¹

Les **dépenses d'exploitation** ont totalisé 25,1 milliards de dollars. Les dépenses de réseau ont représenté un peu plus de 54 % de toutes les dépenses, le soutien commercial et administratif, un peu plus de 35 %, les frais d'occupation, 3,0 %, et les dépenses non liées aux télécommunications, 7,3 % du total. Le poste le plus important est l'amortissement. La répartition des coûts irrécupérables a représenté 22,8 % du total des dépenses pour le secteur (5,7 milliards de dollars). Les catégories suivantes en importance sont l'interconnexion ou le partage des recettes (11,4 %), la vente, le marketing et la publicité (11,2 %), l'accès aux installations de réseau (p. ex., achat de services interurbains ou location de circuits) (7,6 %) et les frais d'administration de la compagnie et frais de bureau généraux (6,9 %). Il est intéressant de souligner que les fournisseurs de services ont dépensé davantage pour l'accès aux réseaux que les fournisseurs de services de télécommunications exploitant leurs propres installations pour l'exploitation de leurs réseaux. Comme il fallait s'y attendre, l'achat d'accès aux réseaux est plus important pour les revendeurs et représente 59,9 % du total de leurs dépenses d'exploitation.

Le **bénéfice d'exploitation**, c'est-à-dire la différence entre les revenus d'exploitation et les dépenses d'exploitation, a totalisé 3,9 milliards de dollars, soit 13,5 % du total des revenus d'exploitation. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport aux 3,8 milliards de dollars enregistrés en 1998. Le bénéfice d'exploitation est utilisé pour acquitter les frais financiers liés aux emprunts, les dépenses extraordinaires, les impôts sur le revenu et, enfin, le revenu aux actionnaires sous forme de dividendes ou de bénéfices non répartis.

Le bénéfice d'exploitation n'a pas été uniforme dans l'ensemble du secteur des télécommunications. Les télécommunications par fil ont affiché un ratio de la marge d'exploitation et des revenus de 18,4 % (17,4 %), et les télécommunications sans fil ainsi que les revendeurs, des pertes de 2 % et de 23,4 % respectivement. Il s'agit d'une amélioration modeste par rapport à l'année précédente dans le cas des services de télécommunications sans fil (perte de 4 % en 1998), mais d'une baisse significative pour les revendeurs (qui n'avaient perdu que 7,1 % en 1998). Les télécommunications par satellite et les autres services de télécommunications sont ceux qui ont le plus amélioré

¹ Si elles constituaient la majorité des revenus d'exploitation d'une compagnie, cette dernière ne serait pas classifiée comme fournisseur de services de télécommunications et ses résultats seraient exclus des tableaux de l'enquête.

leur rendement par rapport à l'an dernier, avec une augmentation de 4,5 points (de 5,5 % à 10 %).

Les **revenus et dépenses autres que d'exploitation** se sont améliorés considérablement par rapport à l'an dernier. Les coûts importants de restructuration, comme la rationalisation et les radiations uniques visant à préparer la branche des télécommunications par fil à un marché de plus en plus déréglementé, y compris la transition d'un contexte de réglementation à une comptabilité selon les PCGR (principes comptables généralement reconnus), qui ont touché le secteur l'an dernier, ont eu des répercussions négatives sur les états financiers de 1997.

Le **revenu net** s'est accru uniquement pour les services par fil (+1,3 milliard de dollars), il est demeuré largement inchangé pour les services sans fil, les télécommunications par satellite et les autres services de télécommunications, et il s'est détérioré, avec une perte de plus de 100 millions de dollars, pour les revendeurs. Dans l'ensemble, le revenu net combiné du secteur a augmenté, atteignant 828 millions de dollars, après des pertes de 328 millions de dollars en 1998.

Les pertes constantes des services sans fil ont fait baisser encore davantage leurs **bénéfices non répartis**, ceux-ci se situant à près de 3 milliards de dollars. Les bénéfices non répartis pour les revendeurs, ainsi que les télécommunications par satellite et les autres services de télécommunications ont aussi été négatifs, et ils ont diminué de près de 800 millions de dollars dans le cas des télécommunications par fil. En dépit de l'amélioration globale des bénéfices pour l'ensemble du secteur, les bénéfices non répartis ont été négatifs, à 2,2 milliards de dollars en 1999, comparativement à seulement -396 millions de dollars en 1998.

Dans l'ensemble, 64,4 % des fournisseurs de services de télécommunications ont déclaré des revenus nets positifs, et 72,1 % ont été **rentables** du point de vue du bénéfice d'exploitation. Il s'agit d'une amélioration par rapport à 1998, alors que 61,3 % et 65 % des fournisseurs de services étaient rentables du point de vue du revenu net et du bénéfice d'exploitation, respectivement. Les fournisseurs de services téléphoniques traditionnels étaient les plus susceptibles de connaître un revenu net et une marge d'exploitation positifs (81,5 % (80,9 % l'an dernier) et 84,6 % (89,7 % de toutes les unités déclarantes). Toutes les autres branches comportaient un pourcentage plus grand d'entreprises affichant des résultats positifs.

Les fournisseurs de services de télécommunications achètent des services et en vendent à des non-résidents. Par **commerce international** dans les services de télécommunications, on entend principalement l'interconnexion, c'est-à-dire le point de

rencontre entre les réseaux de télécommunications canadiens et étrangers. Le commerce de services connexes aux télécommunications comprend les services commerciaux, financiers, professionnels, techniques, administratifs et de gestion, les redevances, les commissions ainsi que les intérêts et les dividendes. Ces transactions bilatérales ont représenté 2,9 milliards de dollars en 1999, soit une balance positive du commerce des services de 1,5 million de dollars pour le secteur des télécommunications au Canada. Ce résultat est plus positif que les pertes de 51,8 millions de dollars déclarées l'an dernier, mais compte tenu des valeurs nettes relativement faibles par rapport aux valeurs brutes déclarées au titre de ces transactions bilatérales, il peut être interprété comme étant en équilibre par rapport aux trois dernières années.

L'**emploi** total a poursuivi son recul graduel à long terme. En 1999, le secteur employait 93 200 personnes, comparativement à 95 500 personnes en 1998, et à 99 900 personnes en 1997. Le nombre d'emplois à temps plein et à temps partiel atteignait 80 700 et 12 500 respectivement. Il s'agit d'une augmentation modeste de 352 du nombre de travailleurs à temps partiel, et d'une baisse de 2 560 du nombre de travailleurs à temps plein par rapport à 1998 (88 800).

Les **coûts en main-d'œuvre** en 1999 ont représenté environ la même proportion des revenus d'exploitation du secteur qu'en 1998. En dépit de la diminution du nombre d'employés, les coûts en main-d'œuvre sont passés de 487 millions de dollars à 6,0 milliards de dollars. Ce sont les employés des fournisseurs de services de télécommunications par fil qui ont touché la rémunération la plus élevée (équivalents temps plein calculés sur la base des salaires moyens des employés à temps plein), suivis par ceux du secteur des télécommunications par satellite, du secteur des télécommunications sans fil et, enfin, des revendeurs.

Même s'il affiche les salaires les plus élevés, le secteur des télécommunications par fil ne déclare pas les revenus les plus élevés par employé (équivalents temps plein). Cet honneur revient aux services de télécommunications sans fil (381 900 \$). Ce niveau élevé de production n'a toutefois pas donné lieu à une marge d'exploitation positive (-2,0 %). Les employés des revendeurs ont affiché la contribution la plus faible (288 800 \$/employé ETP), mais ils ont aussi touché des salaires inférieurs de 60 % à ceux du secteur des télécommunications sans fil. Le groupe intermédiaire, les services de télécommunications par fil, les services de télécommunications par satellite et autres services de télécommunications, a déclaré des revenus par employé de 323 000 \$ et 370 700 \$ respectivement, ainsi que les marges d'exploitation les plus élevées. Pour l'ensemble de la classe 5133 du SCIAN, les revenus par employé ont augmenté de 5,2 % par

rapport à l'an dernier, atteignant 330 700 \$.

L'**actif** du secteur a atteint 50,9 milliards de dollars, une augmentation de 8,2 % par rapport à 1998. Seulement un peu moins de 62 % des éléments d'actif sont des immobilisations, 82,7 % des immobilisations se rapportant à l'infrastructure de réseau. Les éléments d'actif à court terme constituent 14,3 % du total de l'actif, et le reste, soit 24,0 %, est composé de placements, de frais reportés et d'autres éléments d'actif à long terme et immobilisés. La part de l'actif qui revient aux services de télécommunications par fil et aux services de télécommunications sans fil correspond à peu près à leur part des revenus. Les services de télécommunications par fil ont été responsables de 81,2 % du total de l'actif du secteur et de 78,7 % des revenus, tandis que les services de télécommunications sans fil ont été responsables de 14,1 % de l'actif et de 16,2 % des revenus du secteur. La part de l'actif qui revient aux services de télécommunications par satellite et aux autres services de télécommunications représente près du double de leur part des revenus (3,0 % par rapport à 1,8 %), ce qui rend compte du caractère très capitalistique de ce secteur. Les revendeurs n'ont représenté qu'une faible proportion de 1,7 % du total de l'actif, ce qui n'est pas surprenant, mais 3,3 % des revenus du secteur.

Le volume des comptes clients à la fin de cette année est passé à 5,1 milliards de dollars (par rapport à 4,1 milliards de dollars l'an dernier), soit 73,0 % et 67,6 % de l'actif à court terme des entreprises de télécommunications par fil et des entreprises de télécommunications sans fil. Le niveau des revenus non réalisés des services de télécommunications sans fil est demeuré inchangé au cours de l'année, tandis que les services de télécommunications par fil déclaraient environ 1 milliard de dollars de plus en revenus non recouverts à la fin de l'année, qu'à la même période l'an dernier. Cette situation se répercute sur le fonds de roulement du secteur qui est fortement négatif, le passif à court terme dépassant l'actif à court terme de 2,9 milliards de dollars.

Les catégories d'infrastructure de réseau les plus importantes (selon les valeurs historiques) pour les services de télécommunications par fil, le seul secteur pour lequel des détails peuvent être publiés, sont, dans l'ordre, les câbles et les lignes (30,1 %), l'équipement de commutation (26,5 %), l'équipement de transmission (20,7 %), et les structures de transmission (7,8 %). La structure de l'actif de ce secteur est, pour la majeure partie, la même que l'an dernier. La structure du capital, ou l'ensemble des instruments utilisés pour financer l'actif, comporte toutefois une plus forte proportion de capitaux empruntés. Entre 1998 et 1999, le ratio d'endettement est passé de 1,00 à 1,39 pour les services de télécommunications par fil, et de 1,61 à 1,97

pour l'ensemble du secteur. Malgré l'augmentation de plus de 3 milliards de dollars de l'actif, les capitaux propres n'ont progressé que de 172 millions de dollars.

Les **dépenses en immobilisations** élevées sont caractéristiques du secteur des télécommunications depuis quelques années. En 1999, elles ont été de 11,8 % supérieures aux chiffres records enregistrés l'an dernier, atteignant 6,4 milliards de dollars. Les dépenses en immobilisations ont continué d'être élevées en 1999, à 6,0 milliards de dollars. Près des trois quarts des dépenses sont allées à la machinerie et à l'équipement, et un peu plus du quart, à la construction. L'an dernier, la répartition était de 2 :1 (deux tiers par rapport à un tiers). Les revendeurs, qui ne sont pas reconnus pour leurs dépenses en immobilisations, ont été à contre-courant de la diminution générale des dépenses du secteur, leurs dépenses étant passées de 26,8 millions de dollars à 140,2 millions de dollars.

Ce ne sont pas toutes les catégories de dépenses qui ont baissé cette année. Les dépenses au titre de l'équipement de commutation (matériel et logiciel) ont augmenté de 448 millions de dollars et 136,4 millions de dollars respectivement, et les dépenses relatives aux fibres optiques ont connu une hausse de 71,4 %, pour atteindre 336 millions de dollars. Les diminutions les plus importantes ont été signalées pour l'équipement terminal (-340,9 millions de dollars) et les structures de transmission (-306,7 millions de dollars).

L'**infrastructure de réseau** est hautement développée au Canada. Les **lignes d'accès** du réseau téléphonique public commuté (RTPC) (de qualité téléphonique) ont atteint 19,8 millions en 1999, une augmentation d'environ 2,7 % par rapport à l'an dernier. En 1997, on avait enregistré une croissance de 2,1 % et en 1998, de 3,4 %. Les lignes de résidences ont représenté 64,3 % du total, tandis que les lignes d'affaires ont représenté 35,7 % des lignes RTPC. Le nombre de lignes d'accès pour 100 habitants était de 64,7, une hausse par rapport aux 63,6 enregistrées l'an dernier.

La téléphonie cellulaire a élargi le concept de l'accès en réseau. À la fin de l'année, on comptait 6,9 millions d'**abonnés au téléphone cellulaire**, une augmentation de 29,0 % par rapport à l'année précédente. Le taux de pénétration du téléphone cellulaire (densité téléphonique) se chiffrait à 22,6 abonnés pour 100 Canadiens en 1999 (17,7 en 1998 et 14,2 en 1997).

On a dénombré 1,55 million de nouvelles voies d'accès au RTPC cette année, et 513 000 ajouts pour les télécommunications par fil. L'accès combiné sans fil et par fil au RTPC a augmenté de 8,3 % par rapport à l'année dernière et se chiffre à 87,3 voies d'accès de qualité téléphonique pour 100 Canadiens.

La **transmission numérique** des communications par

RTPC facilite grandement les nouveaux services de télécommunications. Au total, 99,6 % des lignes d'accès RTPC sont maintenant numériques, comparativement à 37,5 % de l'accès mobile au RTPC. L'accès sans fil au RTPC était numérique à 11,0 % en 1997, et à 26,4 % en 1998. Au total, l'accès par fil et sans fil au RTPC est numérique dans 83,1 % des cas.

La **radiomessagerie** a aussi connu une croissance forte et soutenue, en dépit de celle des télécommunications cellulaires, qui sont considérées par certains comme une option de rechange à la radiomessagerie. On dénombrait près de 1,8 million de téléavertisseurs en service en 1999, une hausse de 13,1 % par rapport à 1998.

Le **volume d'appels interurbains** pour les fournisseurs de services par fil a atteint 42,8 milliards de minutes, dont 74,8 % avaient comme provenance et comme destination le Canada. Au total, 25,2 % des appels avaient comme provenance ou comme destination un pays étranger.

Le volume total d'appels interurbains acheminés par des revendeurs a augmenté de 247 millions de minutes, mais la part de marché détenue par ceux-ci est passée de 9,1 % à 7,4 %. La part des appels à l'étranger qui revient aux revendeurs a augmenté de 1,4 point, mais continue de ne représenter qu'une fraction du volume des appels acheminés par des établissements exploitant des installations, soit seulement 4,3 % du total. Les **appels sans frais** constituent une part importante du marché des appels interurbains au Canada. Un peu plus de 15 % de tous les appels interurbains au pays étaient sans frais pour l'appelant.

Indicateurs provinciaux

En 1999, on dénombrait 222 entreprises au Canada dont la principale activité consistait à fournir des services de télécommunications. Nombre de ces entreprises ont des activités (employés) dans plus d'une province. Selon ce critère, on comptait 329 **établissements** de télécommunications au Canada².

L'activité des provinces a tendance à correspondre à la proportion de la population nationale que représente cette province. L'Ontario, qui compte un peu moins de 38 % de la population du pays, a été responsable de 40,1 % des revenus nationaux en télécommunications. Le Québec venait au 2^e rang, avec 24,7 % des revenus et 24,1 % de la population, et la Colombie-Britannique suivait, avec 13,3 % des revenus et 13,2 % de la

population. Toutes les autres provinces ont été responsables d'une proportion plus petite des revenus nationaux que leur proportion de la population.

Lorsque l'on examine les bénéfices d'exploitation, cette règle concernant la population perd son sens. L'Ontario et le Québec ont enregistré des marges bénéficiaires plus faibles et, par conséquent, une proportion moins importantes des bénéfices nationaux que les provinces de l'Ouest ou de l'Atlantique. Même s'ils sont responsables de 40,1 % des revenus nationaux, les établissements de l'Ontario ne sont à la source que de 31,8 % des bénéfices d'exploitation du secteur au niveau national. Les établissements de Terre-Neuve ont enregistré les niveaux les plus élevés de bénéfices d'exploitation par rapport à leurs revenus d'exploitation, suivis par ceux de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. L'anomalie dans le cas de l'Ontario et du Québec peut venir du fait que les entreprises trouvent plus facile de répartir les revenus entre les établissements que les coûts. La prépondérance des établissements dont le siège social se trouve dans le centre du Canada pourrait par conséquent entraîner une affectation disproportionnée des coûts aux sièges sociaux et une distribution asymétrique des bénéfices.

Le Québec n'a représenté que 17,9 % des **abonnements à la téléphonie mobile** au niveau national, mais détient beaucoup plus que sa part relative des **abonnés de la télémessagerie** (39,7 %). C'est l'Alberta qui a enregistré le taux de pénétration le plus élevé de la téléphonie mobile - 40,4 % au-dessus de la moyenne nationale. L'Ontario venait au deuxième rang, avec une proportion supérieure de 15,7 % à la moyenne nationale.

Les provinces (où des données peuvent être diffusées), sauf la Nouvelle-Écosse (11,6 %) et l'Alberta (16,9 %), ont enregistré des **dépenses en immobilisations** s'approchant du ratio national (20,6 %). Les dépenses nationales au titre de la machinerie et de l'équipement ont représenté près du triple des dépenses de construction (ratio de 2,8), et la plupart des provinces ont affiché la même tendance, sauf la Colombie-Britannique et l'Alberta qui ont été légèrement plus susceptibles que les autres provinces d'avoir des dépenses en immobilisations au titre de la construction (ratios de 1,94 et de 1,49 respectivement).

² Certaines de ces entreprises peuvent fournir des services dans des provinces où elles n'ont pas d'employés, mais la seule prestation de services n'est pas un critère suffisant pour la définition d'un établissement. Ces cas ont donc été exclus du nombre d'établissements.

Indicateurs de télécommunications des ménages

Au total, 98,2 % des foyers canadiens ont au moins une ligne téléphonique fixe, la même proportion qu'en 1998. C'est dans le Nord qu'on retrouve le taux de pénétration le plus faible dans les ménages (92,3 ménages sur 100 indiquant avoir un téléphone), puis à Terre-Neuve (96,9), tandis que l'Alberta affiche le taux de pénétration le plus élevé (99,1).

Le taux de pénétration de la téléphonie mobile a continué d'afficher une croissance marquée. En 1997, le taux de pénétration se situait à 18,6 % des ménages. En 1998, cette proportion atteignait 26,1 %, et en 1999, 31,9 %. C'est l'Alberta qui menait la marche au niveau national, 44,8 % de ses ménages étant dotés d'un téléphone mobile. Ce taux est de 40,4 % supérieur à la moyenne nationale. L'Ontario et la Colombie-Britannique suivaient avec des taux respectifs de pénétration de 36,9 % et 36,1 %.

Le Manitoba, la seule province de l'Ouest, et toutes les provinces à l'est de l'Ontario, ont enregistré un taux de pénétration de la téléphonie mobile inférieur à la moyenne nationale. Les provinces de l'Est ont toutefois affiché des taux de croissance supérieurs à la moyenne nationale. C'est Terre-Neuve qui a indiqué l'augmentation la plus importante (48,6 %), suivie par l'Île-du-Prince-Édouard (35,6 %). La Saskatchewan a affiché la croissance la plus faible, mais elle se situe à 2,3 points au-dessus de la moyenne nationale. La tendance en ce qui a trait à la pénétration de la téléphonie mobile demeure et les Canadiens adoptent la téléphonie mobile plus que jamais auparavant.

Les dépenses des ménages au titre des activités de communications³ ont augmenté de 16 % de 1997 à 1999, atteignant 973 \$ par ménage, soit 1,8 % des dépenses totales. Les dépenses les plus élevées ont été déclarées dans les Territoires du Nord-Ouest, soit 1 449 \$ par ménage, mais elles ne différaient pas de la moyenne nationale en ce qui a trait à la proportion des dépenses totales. La Nouvelle-Écosse a affiché l'augmentation la plus marquée des dépenses au titre des communications de 1997 à 1999, soit 22,5 %, ce qui la place juste au-dessus de la moyenne nationale, avec 980 \$ par ménage.

³ Les dépenses de communications des ménages font partie de la catégorie « entretien ménager ». Elles comprennent l'achat de téléphones et d'équipement, les services téléphoniques, l'installation et la réparation. Sont aussi inclus les services cellulaires, les services Internet, ainsi que les services postaux et les autres services de communications.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU 1. Bilan, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999

Industrie du SCIAN	51331	51332	51333	51334/9	5133	
	(milliers de dollars)					+ +
ACTIFS						
Disponibilités :						
Encaisse, dépôts et placements temporaires à vue	1 016 554	11 137	x	x	1 067 340	
Débiteurs	4 174 594	691 850	x	x	5 058 951	
Inventaire (clôture)	247 515	85 270	-	39 521	372 306	
Autres disponibilités	276 072	235 945	x	x	757 839	
Total - Disponibilités	5 714 735	1 024 202	327 200	190 299	7 256 436	.
Immobilisations						
Terrain	184 078	18 378	x	x	210 453	.
Bâtiments (coût d'origine)	3 757 616	372 769	x	x	4 189 794	
Amortissement cumulé	1 899 141	103 365	x	x	2 027 371	
Valeur comptable nette	1 858 475	269 404	x	x	2 162 423	.
Infrastructure réseau (coût d'origine)						
Construction :						
Structure de transmission	3 875 163	1 858 635	-	231 640	5 965 438	
Câbles et lignes	15 008 363	-	-	-	15 008 363	
Autres constructions télécoms	1 153 616	-	-	-	1 153 616	
Total - Construction	20 037 142	1 858 635		231 640	22 127 417	
Machinerie et équipement :						
Équipement de transmission	10 322 542	x	-	x	12 710 751	
Équipement de commutation	13 195 774	x	-	x	15 179 569	
Équipement de terminal	3 284 388	x	-	x	x	
Satellites	-	-	-	x	x	
Autres machinerie et équip. télécoms n.c.a.	2 951 874	x	x	x	5 466 583	
Total - Machinerie et équipement	29 754 578	6 097 797	x	x	37 414 258	
Total - Infrastructure réseau (coût d'or.)	49 791 720	7 956 432	x	x	59 541 675	
Amortissement cumulé	29 508 190	3 276 089	x	x	33 481 847	
Valeur comptable nette	20 283 530	4 680 343	x	x	26 059 828	.
Autres immobilisations (coût d'origine)						
Ordinateurs, logiciels et équipements connexes	2 416 767	1 028 832	-	71 687	3 517 286	
Fourniture et équipement de bureau	635 056	160 884	-	20 595	816 535	
Véhicules à moteur et autres équipements	594 296	484	-	1 076	595 856	
Résiduel	765 480	325 870	117 038	60 441	1 268 829	
Total - Autres immobilisations	4 411 599	1 516 070	117 038	153 799	6 198 506	
Amortissement cumulé	2 232 099	735 362	35 875	108 044	3 111 380	
Valeur comptable nette	2 179 500	780 708	x	45 755	3 087 126	.
Total - Immobilisations (v.c.n.)	24 505 583	5 748 833	271 922	993 492	31 519 830	← .
Investissements financiers	7 100 378	176 666	34 611	265 321	7 576 976	.
Charges reportés	2 225 386	113 438	13 334	35 251	2 387 409	.
Autres actifs n.c.a.	1 743 626	121 500	217 951	32 282	2 115 359	.
Total - ACTIFS	41 289 708	7 184 639	865 018	1 516 645	50 856 010	←

valeurs à additionner

← total de l'addition

- néant ou zéro

TABLEAU 1. Bilan, suite...

Industrie du SCIAN	51331	51332	51333	51334/9	5133
	(milliers de dollars)				
					+ +
PASSIFS					
Passifs à court terme :					
Comptes de fournisseurs	2 132 214	608 288	-	62 047	2 802 549
Autres comptes de fournisseurs	3 083 483	386 230	x	x	3 628 971
Dettes à court terme	2 238 124	x	x	x	2 760 614
Charges reportées à court terme	131 757	-	1 149	-	132 906
Autres passifs à court terme	135 034	x	x	x	829 982
Total - Passifs à court terme	7 720 612	1 622 893	576 706	234 811	10 155 022 .
Passifs à long terme					
Dettes à long terme :					
Montants dûs à la société-mère, les filiales et sociétés affiliées	5 959 659	x	-	x	9 628 103
Obligations et débetures	9 954 688	x	-	x	12 465 287
Autres dettes à long terme	1 827 934	x	x	x	2 632 526
Total - Dettes à long terme	17 742 281	6 370 573	x	x	24 725 916 .
Reports et comptes de réserve	1 297 112	x	x	x	1 728 192
Autres passifs à long terme n.c.a.	192 731	x	x	x	325 132
Total - Passifs à long terme	19 232 124	6 563 894	237 108	746 114	26 779 240 .
Total - PASSIFS	26 952 736	8 186 787	813 814	980 925	36 934 262 ← .
CAPITAUX PROPRES					
Capital-action	10 917 457	1 977 186	200 850	664 930	13 760 423
Bénéfices non répartis	1 120 443	(2 999 052)	(190 192)	(129 210)	(2 198 011)
Autres	2 299 072	19 718	40 546		2 359 336
Total - Capitaux propres	14 336 972	(1 002 148)	51 204	535 720	13 921 748 .
Total - PASSIFS et CAPITAUX PROPRES	41 289 708	7 184 639	865 018	1 516 645	50 856 010 ←

. valeurs à additionner

← total de l'addition

- néant ou zéro

TABLEAU 2. États des bénéfices non répartis, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999

Industrie du SCIAN	51331	51332	51333	51334/9	5133
	(milliers de dollars)				
Solde d'ouverture	1 304 532	(2 133 129)	(99 336)	(114 612)	(1 042 545)
Profit net ou (perte)	1 803 733	(790 231)	(74 926)	(6 967)	931 609
Dividendes versés	1 681 047	57 347	7 286	5 064	1 750 744
Autres additions ou déductions	(306 775)	(18 345)	(8 644)	(2 567)	(336 331)
Bénéfices non répartis	1 120 443	(2 999 052)	(190 192)	(129 210)	(2 198 011)

TABLEAU 3. États des résultats, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999

Industrie du SCIAN	51331	51332	51333	51334/9	5133
	<i>(milliers de dollars)</i>				
					+ +
Revenus et dépenses d'exploitation :					
Revenus d'exploitation	22 823 457	4 700 430	963 502	525 331	29 012 720
Dépenses d'exploitation	18 630 395	4 792 720	1 188 493	472 984	25 084 592
Bénéfice d'exploitation (perte)	4 193 062	(92 290)	(224 991)	52 347	3 928 128 +
Revenus et dépenses hors exploitation :					
Revenus d'investissement	499 322	17 546	3 909	2 697	523 474 +
Profit net sur la vente d'actifs, devise étrangère	77 052	2 880	384	2 103	82 419 +
Dépenses d'intérêt à :					
court terme	187 545	60 578	4 804	2 232	255 159
long terme	1 242 762	522 010	16 396	16 594	1 797 762
Total - Dépenses d'intérêt	1 430 307	582 588	21 200	18 826	2 052 921 -
Radiations et réévaluations	309 547	45 834	306	5 168	360 855 -
Autres revenus et dépenses hors exploitation	26 552	(78 536)	(17 561)	(2 972)	(72 517) +
Total - Revenus et dépenses hors expl.	(1 136 928)	(686 532)	(34 774)	(22 166)	(1 880 400) ← +
Impôts sur le revenu :					
Différé	(58 704)	(3 231)	(83 399)	(28 115)	(173 449)
Courant	1 311 105	14 132	2 900	65 263	1 393 400
Total - Impôt sur le revenu	1 252 401	10 901	(80 499)	37 148	1 219 951 -
Bénéfices nets (perte)	1 803 733	(789 723)	(179 266)	(6 967)	827 777 ←

Les opérateurs +/- indiquent lorsque la valeur doit être ajoutée ou soustraite.

← total de l'addition

TABLEAU 4. Bénéfices et concentration, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999

Industrie du SCIAN	51331	51332	51333	51334/9	5133
	<i>(milliers de dollars)</i>				
Statistiques et ratios d'exploitation :					
Excédent brut d'exploitation (gains avant intérêts, taxes, dépréciation et amortissement)	8 742 458	922 795	(182 693)	175 911	9 658 471
	<i>(pourcentage)</i>				
Marge bénéficiaire	18,4	(2,0)	(23,4)	10,0	13,5
Marge bénéficiaire avant taxes	13,4	(16,6)	(27,0)	5,7	7,1
Marge bénéficiaire nette	7,9	(16,8)	(18,6)	(1,3)	2,9
Bénéfices avant taxes	7,4	(10,8)	(30,0)	2,0	4,0
Rendement sur l'investissement	12,6	...	(350,1)	(1,3)	5,9
% d'unités déclarantes profitables (exploitation)	87,5	74,6	61,4	63,6	72,5
% d'unités déclarantes profitables (bénéfice net)	84,4	64,4	53,4	45,5	64,9
Concentration (% des revenus d'exploitation) :					
Les 10 plus importantes unités déclarantes	92,1	89,2	81,4	99,8	76,8
Les 30 plus importantes unités déclarantes	99,7	99,6	96,2	xx	94,5

xx moins que 30 unités déclarantes.

TABLEAU 5. Revenus, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999

Industrie du SCIAN	51331	51332	51333	51334/9	5133	
	<i>(milliers de dollars)</i>					+ +
REVENUS D'EXPLOITATION DE TÉLÉCOMMUNICATIONS						
Services (en gros) aux entreprises :						
Recettes de contribution	x	-	x	-	869 362	
Recettes d'interconnexion ou de partage des recettes	1 982 261	x	x	-	2 143 278	
Vente en gros d'interurbain	x	x	14 235	x	334 657	
Location de circuits	210 059	x	x	x	393 282	
Autres services aux entreprises	x	x	x	x	597 833	
Total - Services (en gros) aux entreprises	3 667 147	301 221	333 510	36 534	4 338 412	▪
Services au détail						
Services de la voix :						
Téléphonie locale	6 539 305	2 978 797	65 362	-	9 583 464	
Téléphonie interurbaine	5 911 164	405 306	x	x	6 781 093	
Options de gestion	970 316	x	x	-	1 092 538	
Connexion	293 570	x	x	x	347 189	
Total - Services de la voix	13 714 355	3 552 352	x	x	17 804 284	▪
Données et services à haute vitesse :						
À bande étroite commutée par paquet	598 662	-	x	-	x	
Commuté par paquet	339 692	-	-	-	339 692	
À circuit commuté	429 360	-	39 374	-	468 734	
Commuté sans fil	-	x	-	x	x	
Total - Données et services à haute vitesse	1 367 714	x	x	x	1 408 178	▪
Services non commutés (circuits privés) :						
À bande étroite	965 603	-	-	-	965 603	
À haute vitesse	x	x	x	x	549 642	
Total - Services non commutés	x	x	x	x	1 515 245	▪
Services spécialisés sans fil :						
Messagerie	x	222 998	x	x	252 502	▪
Services d'affectation	-	x	x	-	59 184	▪
Frais d'administration (licence)	-	x	-	x	146 147	▪
Autres services à bande étroite sans fil	-	9 236	-	-	9 236	▪
Autres services de télécom. n.c.a.	x	x	x	x	222 713	▪
Total - Services au détail	16 465 832	4 020 995	594 818	335 844	21 417 489	← ▪
Total - Revenus d'expl. de télécom.	20 132 979	4 322 216	928 328	372 378	25 755 901	←
Autres revenus d'exploitation :						
Location d'équipement de terminal	351 925	x	-	x	370 196	
Vente de biens de télécommunications	870 973	301 476	7 236	57 883	1 237 568	
Services d'annuaire	x	x	-	-	439 374	
Services d'Internet au détail	139 834	-	11 629	-	151 463	
Installation	x	-	-	x	261 306	
Entretien et réparations chez le client	x	x	-	x	91 146	
Paiements en retard et frais associés	x	x	451	x	101 915	
Autres services n.c.a.	498 055	43 215	15 858	46 723	603 851	
Total - Autres revenus d'exploitation	2 690 478	378 214	35 174	152 953	3 256 819	
Total - REVENUS D'EXPLOITATION	22 823 457	4 700 430	963 502	525 331	29 012 720	
% du total	78,7	16,2	3,3	1,8	100,0	

▪ valeurs à additionner

← total de l'addition

- néant ou zéro

TABLEAU 6. Revenus par catégorie de client, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999

Industrie du SCIAN	51331	51332	51333	51334/9	5133
	<i>(milliers de dollars)</i>				
Résidentiel	7 990 422	2 685 474	366 649	14 421	11 056 966
Affaires et autres ¹	14 833 035	2 014 956	596 853	510 910	17 955 754
Total	22 823 457	4 700 430	963 502	525 331	29 012 720
	(%)				
Résidentiel	35	57,1	38,1	2,7	38,1
Affaires et autres ¹	65	42,9	61,9	97,3	61,9

¹ exportations incluses**TABLEAU 7. Revenus par produit et catégorie de client, du groupe 51331 du SCIAN¹, 1999**

Produit	Résidentiel	Affaires et autres	Total
	(%)		
Services locaux	51,0	49,0 ²	100,0
Services interurbains	51,7	48,3	100,0
Options de gestion	85,1	14,9	100,0
Connexion	48,1	51,9	100,0
Location d'équipement de terminal	33,2 ²	66,8	100,0
Vente de biens de télécommunications	13,1	86,9	100,0
Publication d'annuaires	7,0	93,0	100,0
Accès Internet au détail	46,3	53,7 ²	100,0
Installations	59,5	40,5	100,0
Entretien et réparations chez le client	17,4	82,6 ²	100,0

¹ Fondé sur les réponses au questionnaire détaillé.² De 30 % à 50 % de la valeur est imputée.

TABLEAU 8. Dépenses d'exploitation, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999

Industrie du SCIAN	51331	51332	51333	51334/9	5133		
DÉPENSES D'EXPLOITATION DE TÉLÉCOMMUNICATIONS						(milliers de dollars)	+ +
Services de production de télécom :							
Opérations de réseau	1 340 276	250 257	38 686	23 884	1 653 103	▪	
Dépréciation	3 735 781	772 269	x	x	4 613 398	▪	
Entretien et réparations	821 921	64 272	x	x	908 164	▪	
Location de circuits :							
Par fil	747 126	x	x	x	1,278,010		
Location capacité de satellite-téléphonie cellulaire	61 997	x	x	x	270 406		
Total - Location de circuits	809 123	216 352	431 121	91 820	1 548 416	▪	
Achats de services interurbains	40 840	38 291	280 197	1 553	360 881	▪	
Paiements de contribution	1 248 118	x	x	-	1 265 830	▪	
Interconnexion ou partage des recettes	2 767 572	85 916	x	x	2 857 613	▪	
Paiements pour usage itinérant	-	183 639	-	-	183 639	▪	
Autres n.c.a.	197 514	x	x	x	209 186	▪	
Total - Fourniture de services de télécommunications	10 961 145	1 628 124	781 909	229 052	13 600 230	← ▪	
Dépenses commerciales et administratives							
Vente et marketing	1 441 652	910 901	62 155	34 130	2 448 838		
Services à la clientèle	108 946	112 281	11 435	3 497	236 159		
Facturation et perception	228 785	119 541	9 976	2 191	360 493		
Frais d'adm. de la compagnie et frais de bureau généraux	1 303 831	293 315	104 766	37 484	1 739 396		
Télécommunications, affranchissement et messagerie donnés en sous-traitance	126 260	32 490	1 499	2 265	162 514		
Assurance	17 194	x	x	x	27 909		
Publicité et services connexes	178 982	166 733	17 136	2 691	365 542		
Voyages et loisirs	113 338	19 955	978	7 000	141 271		
Services professionnels	191 359	80 635	12 832	7 617	292 443		
Frais de gestion payé au siège social ou à la société mère	16 239	159 294	x	x	190 067		
Dépréciation et amortissement	813 615	242 816	28 870	31 644	1 116 945		
Entretien et réparations	147 973	x	x	x	167 727		
Location d'équipement de bureau	12 356	x	-	x	13 143		
Mauvaises créances	173 741	57 227	12 367	3 350	246 685		
Licences, permis et taxes d'affaires	472 562	157 822	651	5 237	636 272		
Autres n.c.a.	475 161	169 311	99 465	1 651	745 588		
Total - Dépenses com. et administratives	5 821 994	2 541 762	374 830	152 406	8 890 992	▪	
Frais d'occupation :							
Location de terrains et bâtiments	378 867	54 231	x	x	443 913		
Services publics	97 125	x	x	x	117 984		
Impôt foncier	173 692	x	-	x	197 014		
Total - Frais d'occupation	649 684	92 297	8 938	7 992	758 911	▪	
Total - Dépenses d'expl. de télécom.	17 432 823	4 262 183	1 165 677	389 450	23 250 133	←	
Autres dépenses d'exploitation :							
Location d'équipement de terminal	41 388	-	-	3 710	45 098		
Coût des biens de télécommunications vendus	791 937	x	x	x	1 354 060		
Service d'annuaire	111 044	-	-	-	111 044		
Internet au détail	13 120	-	1 733	-	14 853		
Résiduel	240 083	x	x	x	309 404		
Total - Autres dépenses d'exploitation	1 197 572	530 537	22 816	83 534	1 834 459		
TOTAL - DÉPENSES D'EXPLOITATION	18 630 395	4 792 720	1 188 493	472 984	25 084 592		

▪ valeurs à additionner

← total de l'addition

- néant ou zéro

TABLEAU 9. Emploi, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999

Industrie du SCIAN	51331	51332	51333	51334/9	5133
	<i>(milliers de dollars)</i>				
Salaires, traitements et avantages sociaux					
Dépenses de main-d'oeuvre					
Services de télécommunications :					
Production	1 395 517	122 743	6 480	23 833	1 548 573
Commerciales et administratives	2 639 886	528 773	116 302	55 700	3 340 661
Total - Services de télécommunications	4 035 403	651 516	122 782	79 533	4 889 234
Autres activités d'exploitation	91 114	37	744	10 375	102 270
Total - Coût de la main-d'oeuvre	4 126 517	651 553	123 526	89 908	4 991 504
Capitalisée	875 580	120 312	1 412	6 961	1 004 265
Total - Salaires, traitements et avantages sociaux	5 002 097	771 865	124 938	96 869	5 995 769
Employés :					
	<i>(personnes)</i>				
Plein temps	65 030	11 103	3 146	1 403	80 682
Temps partiel	9 116	2 962	439	20	12 537
Total - Employés	74 146	14 065	3 585	1 423	93 219
Employés équivalent temps plein (ETP)	70 657	12 308	3 336	1 417	87 735 ¹
Indicateurs analytiques :					
	<i>(dollars)</i>				
Revenu d'un ETP	323 018	381 900	288 820	370 735	330 686
Moyenne de rémunération d'un ETP	70 794	62 712	37 451	68 362	68 340
Dépenses de main-d'oeuvre/					
Total des dépenses d'expl. (%)	22,1	13,6	10,4	19,0	19,9

¹ La somme des dénombrements d'employés ETP par branche d'activité n'est pas égale au total pour l'ensemble des branches d'activité parce que les caractéristiques utilisées pour estimer le nombre d'ETP dépendent de la façon dont les répondants sont agrégés. Donc, chaque estimation du nombre d'employés ETP reflète les caractéristiques d'une branche d'activité particulière et, lorsqu'on agrège ces branches d'activités, les hypothèses sous-jacentes changent, ce qui donne un total qui diffère de la somme des parties.

TABLEAU 10. Dépenses en immobilisations, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999

Catégorie du SCIAN	51331	51332	51333	51334/9	5133
<i>(milliers de dollars)</i>					
CONSTRUCTION					
Bâtiments :					
Réseau	71 237	x	-	x	83 961
Autres	144 960	x	-	x	172 144
Total - Bâtiments	216 197	x	-	x	256 105
Structures de transmission	109 230	x	-	x	275 216
Câbles/lignes :					
Métallique	405 671	-	-	-	405 671
Fibre optique	336 061	-	-	-	336 061
Total - Câbles/lignes	741 732	-	-	-	741 732
Autres	103 520	x	x	x	292 080
Total - CONSTRUCTION	1 170 679	x	x	x	1 565 133
MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT					
Équipement de transmission	687 497	x	-	x	922 500
Équipement de commutation :					
Matériel	988 587	x	-	x	1 343 655
Logiciel	367 513	x	-	x	522 788
Total - Équipement de commutation	1 356 100	x	-	x	1 866 443
Satellite	-	-	-	x	x
Équipement de terminal	259 038	x	-	-	x
Autres	785 358	430 889	x	x	1 360 196
Total - MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT	3 087 993	x	x	x	4 417 175
Total - DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	4 258 672	1 374 055	140 196	209 385	5 982 308

TABLEAU 11. Commerce international, par classe du SCIAN, Télécommunications, 1999

Industrie du SCIAN	51331	51332	51333	51334/9	5133
	<i>(milliers de dollars)</i>				
Exportations (Paiements reçus par les fournisseurs) :					
Services de télécommunications	1 310 217	17 025	55 251	87 348	1 469 841
Autres services	-	-	1 024	1 591	2 615
Total - Services d'exportation	1 310 217	17 025	56 275	88 939	1 472 456
Importations (Paiements par les fournisseurs) :					
Services de télécommunications	1 331 400	x	x	x	1 368 525
Autres services	20 020	-	2 031	80 397	102 448
Total - Services d'importation	1 351 420	x	x	x	1 470 973
Balance de paiements :					
Services de télécommunications	(21 183)	x	x	x	101 316
Autres services	(20 020)		(1 007)	(78 806)	(99 833)
Balance nette de paiements	(41 203)	x	x	x	1 483
Total - Commerce bilatéral	2 661 637	x	x	x	2 943 429

TABLEAU 12. Infrastructure réseau, 1999

	Résidentiel	Affaires	1999	1998	99/98 variance en %
Lignes d'accès RTPC (en fin d'exercice) :					
Individuelles	12 635 668	3 095 314	15 730 982	15 776 631	-0,3
Partagées	107 275	1 720	108 995	133 571	-18,4
RNIS ADB	450	80 549	80 999	69 975	15,8
RNIS ADP	...	24 453	24 453	20 563	18,9
Téléphones publics	...	182 345	182 345	180 382	1,1
Centrex	...	2 449 381	2 449 381	1 927 370	27,1
Lignes de téléphones officielles	...	182 712	182 712	..	}
Autres	13	427 403	427 416	662 864	
Total - Lignes d'accès RTPC	12 743 406	6 443 877	19 187 283	18 771 356	2,2
Lignes d'accès au RTPC par 100 habitants	41,6	21,0	62,7	61,8	1,5
Lignes d'accès au RTPC - équivalents de qualité téléphonique (EQT)	12 743 856	7 062 392	19 806 248	19 293 717	2,7
Lignes d'accès au RTPC - EQT par 100 habitants	41,6	23,1	64,7	63,6	1,7
Lignes d'accès non RTPC :					
Analogiques	x	31 504	
Numériques	x	35 744	
Total - Lignes d'accès non RTPC	x	67 248	
	Activations	Desactivations	1999	1998	
Abonnés à la téléphonie mobile					
<i>(nombre d'abonnés en fin d'exercice)</i>					
Téléphonie mobile :					
Abonnés à la téléphonie numérique :					
SCP@ 2 GHz	855 712	206 113	1 328 989	676 439	96,5
Autres	127 383	31 454	1 263 016	730 592	72,9
Total - Abonnés à la téléphonie numérique	529 671	97 041	2 592 725	1 407 031	84,3
Abonnés à la téléphonie analogique	1 445 789	1 078 460	4 318 313	3 950 984	9,3
Total - Abonnés à la téléphonie mobile	1 975 460	1 175 501	6 911 038	5 358 015	29,0
Abonnés à la téléphonie mobile par 100 habitants	6,5	3,8	22,6	17,7	27,7
Total - Messagerie, SCP à bande étroite	696 170	484 042	1 835 559	1 623 431	13,1
RCC (Radio Common Carriage)	94 998	68 067	39,6
Satellite fixe	792	724	9,4
Satellite mobile	34 424	11 281	205,2
			1999	1998	
Commutateurs :					
Numériques :					
MTA / IP			292	392	-25,5
Circuit			3 371	3 298	2,2
Total - Commutateurs numériques			3 663	3 690	-0,7
Analogiques			134	205	-34,6
Total - Commutateurs			3 797	3 895	-2,5
Stations cellulaires et répéteurs					
Téléphonie mobile numérique :					
SCP@ 2 GHz			2 281	1 835	24,3
Autres			2 557	893	186,3
Total - Stations cellulaires et répéteurs mobiles			4 838	2 728	77,3
Total - Téléphonie mobile analogique et stations cellulaires et répéteurs			2 047	3 080	-33,5
Total - Téléphonie mobile - stations cellulaires et répéteurs			6 885	5 808	18,5
Radio-messagerie			743	772	-3,8

TABLEAU 13. Indicateurs de connectivité sélectionnés, 1999

			99/98		
	1999	1998	variance en %		
Télédensité RTPC					
Voies d'accès:					
Accès par fil au RTPC	19 187 283	18 771 356			2,2
Accès mobile au RTPC	6 911 038	5 365 459			28,8
Total - Accès au RTPC	26 098 321	24 136 815			8,1
Accès par fil au RTPC par 100 habitants	62,7	61,8			1,5
Accès mobile au RTPC par 100 habitants	22,6	17,7			27,7
Total - Accès au RTPC par 100 habitants	85,2	79,5			7,2
EQT Accès au RTPC :					
Accès par fil au RTPC	19 806 248	19 293 717			2,7
Accès mobile au RTPC	6 911 038	5 365 459			28,8
Total - Accès au RTPC	26 717 286	24 659 176			8,3
Accès par fil au RTPC par 100 habitants	64,7	63,6			1,7
Accès mobile au RTPC par 100 habitants	22,6	17,7			27,7
Total - Accès au RTPC par 100 habitants	87,3	81,2			7,5
Digitalisation RTPC :					
Lignes d'accès -					
Raccordées aux commutateurs numériques	12 683 386	6 421 894	19 105 280	18 679 088	2,3
Raccordées aux commutateurs analogiques	60 020	21 983	82 003	92 268	(11,1)
Total - Lignes RTPC	12 743 406	6 443 877	19 187 283	18 771 356	2,2
% des lignes d'accès raccordées aux commutateurs numériques			99,6	99,5	0,1
Accès mobile :					
Numérique			2 592 725	1 414 475	83,3
Analogique			4 318 313	3 950 984	9,3
			6 911 038	5 365 459	28,8
% des accès mobile au RTPC aux voies d'accès numérique			37,5	26,4	42,0
Total - Accès numériques au RTPC			21 698 005	20 093 563	8,0
Total - Accès analogique au RTPC			4 400 316	4 043 252	8,8
Total - Accès RTPC			26 098 321	24 136 815	8,1
Total % Accès numériques			83,1	83,2	(0,1)

TABLEAU 14. Données d'utilisation interurbaines, (Minutes de conversation), pour les groupes 51331 et 51333 du SCIAN, 1999

Industrie du SCIAN	51331	51333	Total
<i>(milliers de minutes)</i>			
Minutes de conversation			
Appels et messages			
Originant du Canada au :			
Canada	24 826 181	2 309 966	27 136 147
États-Unis	3 131 317	288 518	3 419 835
Outre-mer	2 532 582	176 412	2 708 994
Total - Messages et appels originant du Canada	30 490 080	2 774 896	33 264 976
Sans frais - du Canada au :			
Canada	4 779 849	76 225	4 856 074
États-Unis	x	-	x
Outre-mer	x	-	x
Total - Sans frais	5 300 724	76 225	5 376 949
Sommaire des appels originant du Canada au :			
Canada	29 606 030	2 386 191	31 992 221
États-Unis	x	288 518	x
Outre-mer	x	176 412	x
Total - Appels originant du Canada	35 790 804	2 851 121	38 641 925
Appels et messages d'arrivée internationaux en provenance des :			
États-Unis	x	-	x
Outre-mer	x	-	x
Total - Appels et messages d'arrivée internationaux	4 127 154	-	4 127 154
Sommaire des données d'utilisation interurbaines			
Domestiques	29 606 030	2 386 191	31 992 221
Internationales :			
États-Unis	x	288 518	x
Outre-mer	x	176 412	x
Total - Internationales	10 311 928	464 930	10 776 858
Total - Données d'utilisation¹	39 917 958	2 851 121	42 769 079

¹ exclu les appels et messages en transit.

- néant ou zéro

TABLEAU 15. Données d'utilisation interurbaines (Minutes facturées), pour le groupe 51332, 1999

Industrie du SCIAN	Locales	Interurbains	Total
<i>(milliers de minutes)</i>			
Appels et messages			
À l'intérieur du Canada	11 887 715	1 175 886	13 063 601
À ou provenant des États-Unis		184 626	184 626
À ou provenant d' Outre-mer		8 977	8 977
Total - Minutes facturées	11 887 715	1 369 489	13 257 204

TABLEAU 16. État des revenus et des pertes, pour la classe 5133 du SCIAN, par province, 1999

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
<i>(milliers de dollars)</i>						
Revenus d'exploitation :						
Téléphonie locale	x	x	333 711	x	2 028 849	3 700 121
Téléphonie interurbaine	163 710	x	186 577	167 149	1 437 055	2 697 111
Services de données et à haute vitesse		-	x	x	562 535	640 794
Services non commutés		-	6 622	2 983	327 927	830 411
Messagerie	x	x	x	x	86 587	96 418
Services de dépêche	-	x	x	x	33 692	10 174
Autres services de télécom. n.c.a.	x	x	158 369	130 904	1 984 525	2 179 221
Revenus d'exploitation de télécom.	x	x	701 336	539 490	6 461 170	10 154 250
Autres revenus d'exploitation	x	x	72 148	62 120	704 617	1 484 240
Total - Revenus d'exploitation	438 865	x	773 484	601 610	7 165 787	11 638 490
Dépenses d'exploitation :						
Dépenses d'exploitation de télécom.	x	x	554 681	x	6 049 473	9 408 381
Autres dépenses d'exploitation	x	x	44 629	x	365 464	979 928
Total - Dépenses d'exploitation	338 457	x	599 310	475 493	6 414 937	10 388 309
Marge bénéficiaire	100 408	x	174 174	126 117	750 850	1 250 181
(%)	22,9	x	22,5	21,0	10,5	10,7

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie - Britannique	Yukon Nunavut Territoires du N.-O.	Canada
<i>(milliers de dollars)</i>						
Revenus d'exploitation :						
Téléphonie locale	290 394	x	1 166 328	1 335 757	x	9 583 464
Téléphonie interurbaine	172 139	x	678 036	1 008 316	x	6 781 093
Services de données et à haute vitesse	x	x	x	131 496	x	1 408 178
Services non commutés	x	x	33 926	174 088	x	1 515 245
Messagerie	3 408	1 182	21 116	x	x	252 502
Services de dépêche	x	-	x	x	-	59 184
Autres services de télécom. n.c.a.	133 699	109 517	592 893	747 765	x	6 156 235
Revenus d'exploitation de télécom.	x	x	2 524 272	3 432 655	x	25 755 901
Autres revenus d'exploitation	x	x	203 080	425 482	x	3 256 819
Total - Revenus d'exploitation	814 492	777 108	2 727 352	3 858 137	x	28 493 936
Dépenses d'exploitation :						
Dépenses d'exploitation de télécom.	668 838	x	2 062 216	2 909 044	x	23 250 133
Autres dépenses d'exploitation	9 339	x	137 448	216 168	x	1 834 459
Total - Dépenses d'exploitation	678 177	x	2 199 664	3 125 212	x	25 084 592
Marge bénéficiaire	136 315	x	527 688	732 925	x	3 928 128
(%)	16,7	x	19,3	19,0	x	13,5

TABLEAU 18. Indicateurs des ménages, par province, 1999

	Nombre de ménages (millions)	% des ménages équipés de téléphones					
		Fixe			Mobile		
		Au moins un téléphone	un	Un	Deux	Trois ou plus	Au moins un téléphone
Canada	11 553	98,2		23,0	34,4	40,8	31,9
Terre-Neuve	192	96,9		19,4	36,4	41,2	21,4
Île-du-Prince-Édouard	51	98,1		22,0	38,9	37,3	19,8
Nouvelle-Écosse	357	98,6		20,8	36,7	41,1	28,4
Nouveau-Brunswick	283	97,4		23,1	39,6	34,8	23,6
Québec	2 977	97,6		28,9	34,1	34,6	20,2
Ontario	4 354	98,7		19,0	33,6	46,1	36,9
Manitoba	420	98,0		23,6	33,4	41,0	30,4
Saskatchewan	380	98,0		28,0	38,9	31,1	34,2
Alberta	1 072	99,1		15,8	32,7	50,6	44,8
Colombie-Britannique	1 537	97,6		26,9	35,4	34,8	36,1
Yukon, Territoires du N.-O.	28	92,3		32,8	34,6	33,1	11,6

Source : Les habitudes de dépenses au Canada, Statistique Canada, 1999, N° 62-202-XPf au catalogue

* Pour usage personnel uniquement; n'inclut pas les téléphones mobiles fournis par les employeurs.

** Taux pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest uniquement; données non disponibles pour le Nunavut.

TABLEAU 19. Dépenses en communications des ménages, Canada et provinces, 1999

	Nombre de ménages	Moyenne de dépenses par ménage	% du total de dépenses par ménage
	(000's)	(dollars)	
Canada	11 210	973	1,8
Terre-Neuve	186	912	2,1
Île-du-Prince-Édouard	50	915	2,0
Nouvelle-Écosse	348	980	2,1
Nouveau-Brunswick	277	850	1,9
Québec	2 869	762	1,6
Ontario	4 148	1 058	1,8
Manitoba	406	933	1,9
Saskatchewan	367	964	2,1
Alberta	1 045	1 120	1,9
Colombie-Britannique	1 487	1 078	2,0
Yukon	9	1 322	2,2
Territoires du Nord-Ouest	11	1 449	1,8
Nunavut	7	1 057	2,2

Source : Les habitudes de dépenses au Canada, 1999, No. 62-202-XIF au catalogue.

Définition : Les dépenses en communications des ménages entrent dans la catégorie « Entretien ménager ». Elles comprennent l'achat de téléphones et d'équipement, les services téléphoniques et les services d'installation et de réparation. Sont également inclus les services de téléphonie cellulaire, les services Internet, ainsi que les services postaux et les autres services de communication.

ÉTUDE SPÉCIALE

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Le secteur canadien des services de télécommunications

Part du marché et rendement

- Faits et chiffres

par Haig McCarrell, auteur de ce rapport, a couvert la période de 1997-1998 et Heidi Ertl a complété les révisions et les mises-à-jour pour 1999.

Introduction

La déréglementation du secteur des télécommunications au Canada et l'environnement de plus en plus concurrentiel dans lequel évoluent ses participants ont créé une demande pour des données qui permettent de suivre et de mesurer le rendement du secteur dans un tel contexte de changements. Plus particulièrement, on désire mesurer la part du marché détenue par les divers segments du secteur des télécommunications, par les différents types de branches d'activité¹, par les fournisseurs ainsi que par les petites et moyennes entreprises (PME). Le présent document met l'accent sur l'analyse des parts du marché selon des groupes de fournisseurs et la taille des revenus. Il s'agit d'une mise à jour de l'analyse précédente du marché du secteur des télécommunications présentée dans la publication *Télécommunications au Canada* de 1997 et de 1998 (n° 56-203 au catalogue).

Alors que les statistiques officielles présentent les fournisseurs de services de télécommunications regroupés en classes selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)², nous regroupons les mêmes entreprises en groupes de fournisseurs qui facilitent le traitement des questions susmentionnées. Les fournisseurs de services ont été classés comme suit :

- ◆ les titulaires par fil,
- ◆ les entrants par fil,
- ◆ les fournisseurs de services de téléphonie mobile (compagnies de cellulaires),
- ◆ le secteur de la radiomessagerie,
- ◆ tous les autres fournisseurs de services.

Cette « classification des fournisseurs » peut être rapprochée au secteur des télécommunications du SCIAN. Par exemple, la classe des télécommunications par fil (SCIAN 51331) comprend les entreprises de

télécommunications - titulaires et entrants - propriétaires des installations. La classification divise la classe du SCIAN 51331 en titulaires et en entrants et ajoute au dernier groupe les autres entrants par fil, soit les revendeurs par fil (une partie de la classe des revendeurs de services de télécommunications - SCIAN 51333), ce qui donne un portrait global des entrants par fil.

Le SCIAN 51332 comprend les entreprises sans fil propriétaires des installations : les compagnies de cellulaires (cellulaires, SCP, SRMS et entreprises de services de radiotéléphonie mobile automatique), les compagnies de radiomessagerie et les sociétés exploitantes de radiocommunications. Le premier groupe, soit les compagnies de cellulaires, constitue un groupe autonome de fournisseurs et le deuxième groupe, les radiomessagers, a été combiné aux revendeurs de services de radiomessagerie (une partie des revendeurs visés à la classe 51333 du SCIAN) afin d'obtenir un portrait de la branche de la radiomessagerie. Tous les autres fournisseurs de services s'inscrivent dans la dernière catégorie de fournisseurs. Il s'agit principalement des fournisseurs d'installations de télécommunications par satellite et des revendeurs de services de télécommunications par satellite.

L'autre regroupement analytique d'importance que nous avons utilisé est défini selon la taille des fournisseurs de services établie en fonction de leurs revenus d'exploitation :

- ◆ grande entreprise (revenus supérieurs à 100 millions de dollars),
- ◆ moyenne entreprise (revenus supérieurs à 10 millions et inférieurs ou égaux à 100 millions de dollars),
- ◆ petite entreprise (revenus inférieurs ou égaux à 10 millions de dollars).

¹ Pour une analyse complète du secteur des télécommunications, consultez les publications n°s 56-203 (statistiques annuelles) et 56-002 (statistiques trimestrielles) au catalogue de Statistique Canada.

² Pour de plus amples renseignements sur le SCIAN, consultez la publication n° 12-501-XPF au catalogue de Statistique Canada.

Le présent document examine aussi de près les marchés de l'interurbain et de la radiomessagerie, deux des marchés les plus compétitifs du secteur. Quand c'est possible, nous avons comparé les résultats de 1999 aux résultats inscrits en 1998 et en 1997.

Part de marché des fournisseurs

En 1999, le secteur des télécommunications a procuré des **revenus d'exploitation** d'un peu plus de 29,0 milliards de dollars. Le segment par fil a généré des

revenus de 23,8 milliards de dollars — 20,3 milliards de dollars par les titulaires (85,3 % du total du segment par fil) et 3,5 milliards de dollars par les entrants (entreprises et revendeurs de télécommunications propriétaires des installations). À ce jour, les entrants ont connu une croissance et représentent maintenant 14,7 % du marché des télécommunications par fil et 12,0 % de l'ensemble du secteur. Cette part a augmenté au cours des deux dernières années; elle se chiffrait à 13,2 % en 1997 et à 13,5 % en 1998.

TABLEAU 1. Statistiques de rendement financier par catégorie de fournisseurs, 1999

	Par fil					Total
	Titulaires	Entrants	Cellulaire	Radio-messagerie	Résiduel	
Nombre d'unités déclarantes	57	90	26	32	17	222
	<i>(milliers de dollars)</i>					
Revenus d'exploitation	20 257 807	3 494 407	4 520 745	168 313	571 448	29 012 720
Dépenses d'exploitation	15 615 280	4 157 620	4 631 474	165 699	514 519	25 084 592
Bénéfice d'exploitation (perte)	4 642 527	(663 213)	(110 729)	2 614	56 929	3 928 128
Bénéfice net (perte)	2 245 912	(605 876)	(803 319)	(14 069)	5 129	827 777
Actifs	33 447 968	8 683 181	6 974 935	181 412	1 568 514	50 856 010
Capitaux propres	12 986 650	1 463 141	(1 046 238)	(35 974)	554 169	13 921 748
	<i>(%)</i>					
Statistiques et ratios d'exploitation						
Marge bénéficiaire d'exploitation	22,9	(19,0)	(2,4)	1,6	10,0	13,5
Marge bénéficiaire nette	11,1	(17,3)	(17,8)	(8,4)	0,9	2,9
Unités déclarant des bénéfices d'expl.	98,2	58,9	73,1	65,6	70,6	72,5
Unités déclarant un bénéfice net	94,7	51,1	65,4	56,3	52,9	64,9
Dépenses en immobilisations						
Dépenses en immobilisations	3 514 035	879 430	1 348 352	20 298	220 193	5 982 308
% des revenus d'exploitation	17,3	25,2	29,8	12,1	38,5	20,6
Emploi						
Employés (plein temps et temps partiel)	66 983	10 513	13 234	882	1 607	93 219
Employés (ETP)	63 377	10 274	11 715	660	1 599	87 735
Coût de la main-d'oeuvre	4 584 632	532 042	735 516	35 289	108 290	5 995 769
% des revenus d'exploitation	22,6	15,2	16,3	21,0	19,0	20,7
	<i>(dollars par personne)</i>					
Rémunération moyenne (ETP) ¹	72 340	51 786	62 782	53 468	67 724	68 340
Rendement par employé	319 642	340 127	385 884	255 019	357 378	330 686
Concentration et part de marché						
Concentration - % des revenus totaux						
10 principaux déclarants de revenus	95,3	92,1	92,7	93,3	99,0	76,8
5 principaux déclarants de revenus	83,1	85,2	76,2	86,0	88,0	60,6
Part des fournisseurs (% total du secteur)						
Nombre d'unités déclarantes	25,7	40,5	11,7	14,4	7,7	100,0
Revenus d'exploitation	69,8	12,0	15,6	0,6	2,0	100,0
Dépenses d'exploitation	62,3	16,6	18,5	0,7	2,1	100,0
Actifs	65,8	17,1	13,7	0,4	3,1	100,0
Capitaux propres	93,3	10,5	(7,5)	(0,3)	4,0	100,0
Dépenses en immobilisations	58,7	14,7	22,5	0,3	3,7	100,0
Employés	71,9	11,3	14,2	0,9	1,7	100,0
Coût de la main-d'oeuvre	76,5	8,9	12,3	0,6	1,8	100,0

¹ La somme des dénombrements d'employés ETP par branche d'activité n'est pas égale au total pour l'ensemble des branches d'activité parce que les caractéristiques utilisées pour estimer le nombre d'ETP dépendent de la façon dont les répondants sont agrégés. Donc, chaque estimation du nombre d'employés ETP reflète les caractéristiques d'une branche d'activité particulière et, lorsqu'on agrège ces branches d'activités, les hypothèses sous-jacentes changent, ce qui donne un total qui diffère de la somme des parties.

La plupart des revenus du groupe des entrants proviennent maintenant des entreprises alternatives de télécommunications propriétaires des installations, alors qu'au début, l'activité des entrants, en grande partie, était la revente. Les exploitants propriétaires des installations représentent maintenant 73,4 % de l'activité productrice de revenus des entrants.

Entre 1997 et 1999, le total des **actifs** du segment par fil a augmenté de 16,2 %. Au même moment, la part des entrants du total des actifs du segment par fil est passée de 10,5 % à 20,6 %. Leur part des actifs dépasse de 43 % leur part des revenus correspondante. On constate que de plus en plus les nouveaux actifs sont financés par des **capitaux propres** plutôt que par une dette : la part des entrants des capitaux propres des services de télécommunications par fil a augmenté, passant de 5,9 % en 1997 à 10,6 % en 1998, diminuant légèrement en 1999 pour atteindre 10,1 %.

L'augmentation des actifs est directement liée à la hausse des **dépenses en immobilisations**, qui caractérise de façon importante les entrants, dont bon nombre investissent considérablement dans leurs réseaux. Même si les titulaires par fil représentent près de 59 % des dépenses en immobilisations du secteur des télécommunications, cela correspond à 17,3 % de leurs revenus d'exploitation. Par comparaison, la part de 14,7 % des entrants par fil des dépenses en immobilisations de l'ensemble du secteur représente 25,2 % de leurs revenus. Bien que les dépenses élevées des titulaires soient attribuables aux efforts qu'ils déploient pour se tenir au fait des changements technologiques, les entrants, quant à eux, ont du mal à établir une présence dans les territoires d'exploitation des titulaires.

Les investissements de capitaux et la part des actifs résultante des entrants n'ont pas rapporté dans le résultat net de ceux-ci. Entre 1997 et 1999, le **bénéfice d'exploitation** a augmenté de 13,7 % pour atteindre 4,6 milliards de dollars dans le cas des titulaires, mais a accru le déficit des entrants. Les pertes de ceux-ci ont plus que quadruplé par rapport à 1997, passant de -143,7 millions de dollars en 1997 à -663,2 millions de dollars en 1999.

L'autre fournisseur principal de services de télécommunications est le **secteur de la téléphonie mobile**. Ces services constituent un concurrent direct potentiel aux services par fil fixes (ou un remplaçant). À ce jour, il semble que ces produits aient été un complément aux services de télécommunications fixes plutôt qu'ils ne les ont remplacés, ce qui a conduit à une expansion globale du marché des services de télécommunications. D'après la plupart des mesures selon la taille, les fournisseurs de services de téléphonie mobile occupent le deuxième rang au chapitre des fournisseurs de services de télécommunications au

Canada. Les compagnies de téléphonie mobile représentent 15,6 % (soit 4,5 milliards de dollars) du total des revenus du secteur et 13,4 % des employés du secteur (équivalents temps plein). Ce groupe a déclaré d'importants investissements en 1999, dépensant un peu plus de 1,3 milliard de dollars, soit 29,8 % de ses revenus d'exploitation. Le groupe des fournisseurs de téléphonie mobile a des actifs de 6,9 milliards de dollars, même si sa part des capitaux propres est négative (-1,0 milliard de dollars), reflétant les pertes comptabilisées de 1999 et 1998.

Dans l'ensemble, les **dix principaux fournisseurs de services** représentent 76,8 % du total des revenus du secteur, soit une diminution minime par rapport à l'an dernier alors que les dix principaux fournisseurs représentaient 78,4 % du total des revenus. Conformément aux résultats de l'an dernier, les parts du segment du marché prises individuellement sont passablement concentrées. Plus de 90 % des revenus reviennent aux dix principales entreprises de chacun des groupes de fournisseurs.

Entre 1998 et 1999, chaque groupe de fournisseurs a déclaré des résultats similaires ou de faibles augmentations en **concentration** en fonction de cette mesure. La part du marché la plus concentrée est celle du groupe secondaire (principalement les fournisseurs de services par satellite) dont les dix principaux fournisseurs représentent 99,0 % des revenus.

Soulignons que ces mesures, en particulier dans le cas des fournisseurs de services de télécommunications par fil, ont tendance à ne pas refléter exactement la véritable étendue de la concentration du marché parce que les données telles qu'elles sont présentées supposent un marché de télécommunications national. Les marchés des services de télécommunications par fil, en particulier, sont en grande partie des marchés infranationaux dont la plupart correspondent aux territoires (provinces) d'exploitation traditionnels des entreprises titulaires. Les marchés des services de télécommunications sans fil ont tendance à outrepasser les frontières provinciales, de sorte que les mesures présentées reflètent mieux l'environnement concurrentiel auquel doivent faire face ces divers fournisseurs de services.

Un niveau élevé de concentration ne garantit pas la rentabilité. Même si chaque groupe de fournisseurs est hautement concentré sensiblement de la même façon, il n'y a qu'environ la moitié des entrants par fil qui ont enregistré un bénéfice d'exploitation positif en 1999. Cependant, le pourcentage d'entreprises de radiomessagerie et de compagnies par satellite ayant déclaré un bénéfice d'exploitation a augmenté entre 1998 et 1999, passant de 51,2 % à 65,6 % dans le cas de la radiomessagerie et de 53,3 % à 70,6 %, pour les satellites. Par contraste, il est frappant de constater que

98,2 % des entreprises titulaires et 73,1 % des compagnies de cellulaires ont été rentables. Le nombre comparativement élevé d'unités rentables dans le segment des compagnies de cellulaires a encore entraîné des pertes globales pour le groupe de l'ordre de 111 millions de dollars comparativement aux titulaires par fil qui ont déclaré des bénéfices d'exploitation de 4,6 milliards de dollars.

Le secteur des télécommunications est un employeur important. Au total, on y compte 93 219 employés, soit

environ 87 735 équivalents temps plein (ETP). La proportion des **employés** des entreprises titulaires est supérieure à leur part de l'activité du marché. Cela peut être attribuable aux réalités d'exploitation de cette catégorie de fournisseurs. Les entreprises alternatives de services de télécommunications par fil, qui disposent d'une infrastructure similaire à celle des titulaires, ont déclaré une part du nombre total d'employés (ETP) légèrement inférieure (11,7 %) inférieure à leur part du total des revenus d'exploitation (12,0 %). Comme il fallait s'y attendre, un niveau inférieur d'employés par

TABLEAU 2. Statistiques de rendement financier, par taille de l'entreprise (revenu), 1999

	Grandes > 100 millions \$	Moyennes > 10 millions \$ à 100 millions \$	Petites < = 10 millions \$	Total
Nombre d'unités déclarantes	30	39	153	222
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Revenus d'exploitation	27 429 626	1 309 966	273 128	29 012 720
Dépenses d'exploitation	23 564 312	1 265 944	254 336	25 084 592
Bénéfice d'exploitation (perte)	3 865 314	44 022	18 792	3 928 128
Revenu net (perte)	871 314	(22 048)	(21 489)	827 777
Actifs	48 358 682	1 845 909	651 419	50 856 010
Capitaux propres	12 834 194	747 800	339 754	13 921 748
Statistiques et ratios d'exploitation	<i>(%)</i>			
Marge bénéficiaire d'exploitation	14,1	3,4	6,9	13,5
Marge bénéficiaire nette	3,2	(1,7)	(7,9)	2,9
Unités déclarant un revenu d'expl.	73,3	64,1	74,5	72,5
Unités déclarant un revenu net	60,0	66,7	65,4	64,9
Dépenses en immobilisations				
Dépenses en immobilisations	5 544 864	228 670	208 774	5 982 308
% des revenus d'exploitation	20,2	17,5	76,4	20,6
Emploi				
Employés (plein temps et temps partiel)	86 557	4 850	1 812	93 219
Employés (ETP)	81 519	4 461	1 702	87 735
Coût de la main-d'oeuvre	5 704 264	230 302	61 203	5 995 769
% des revenus d'exploitation	20,8	17,6	22,4	20,7
	<i>(dollars par personne)</i>			
Moyenne de salaire des ETP	69 975	51 622	35 967	68 340
Revenus des ETP	336 483	293 626	160 509	330 686
Taille des entreprises par groupes partagés				
Groupes partagés (% total du secteur)				
Nombre d'unités déclarantes	13,5	17,6	68,9	100,0
Revenus d'exploitation	94,5	4,5	0,9	100,0
Dépenses d'exploitation	93,9	5,0	1,0	100,0
Actifs	95,1	3,6	1,3	100,0
Capitaux propres	92,2	5,4	2,4	100,0
Dépenses en immobilisations	92,7	3,8	3,5	100,0
Employés	92,9	5,2	1,9	100,0
Coût de la main-d'oeuvre	95,1	3,8	1,0	100,0

¹ La somme des dénombrements d'employés ETP par branche d'activité n'est pas égale au total pour l'ensemble des branches d'activité parce que les caractéristiques utilisées pour estimer le nombre d'ETP dépendent de la façon dont les répondants sont agrégés. Donc, chaque estimation du nombre d'employés ETP reflète les caractéristiques d'une branche d'activité particulière et, lorsqu'on agrège ces branches d'activités, les hypothèses sous-

rapport aux revenus signifie un **rendement supérieur par employé (ETP)**. On le constate dans le rendement supérieur par employé des entrants comparativement aux titulaires. Les entrants par fil ont déclaré un rendement de 340 127 \$ (revenus) par employé (ETP) comparativement aux entreprises de télécommunications titulaires qui ont déclaré un rendement de 319 642 \$ par employé (ETP). Cela est probablement attribuable au fait que les entrants ont tendance à cibler une clientèle d'affaires plutôt que des abonnés résidentiels, ce qui entraîne des revenus supérieurs et, du coup, un rendement par employé supérieur. Les compagnies de cellulaires et les entreprises du marché secondaire ont également obtenu un rendement élevé par employé (ETP) – soit 385 884 \$ et 357 378 \$, respectivement – ce qui se situe bien au-delà de la moyenne du secteur établie à 330 686 \$. Les entreprises de radiomessagerie ont enregistré les revenus les plus faibles par employé (255 019 \$).

La **rémunération par employé** ne semblait pas reposer uniquement sur le rendement par employé. Les entreprises alternatives de télécommunications par fil, les compagnies de cellulaires et les entreprises du marché secondaire comptant un rendement plus élevé que les titulaires avaient une rémunération par employé moyenne inférieure à celle des titulaires. Malgré le fait que les entreprises de radiomessagerie rémunèrent en moyenne considérablement moins leurs employés que les autres, le coût de leur main-d'œuvre, au titre d'une part de leurs revenus, a été encore relativement élevé (21,0 %). Cela contraste avec celui des compagnies de cellulaires et des entreprises du marché secondaire qui ont versé des salaires/traitements élevés et dont la masse salariale ne représentait que 16,0 % et 19,0 % de leurs revenus, respectivement.

Taille des entreprises - Part du marché et rendement

A l'instar de la plupart des industries de télécommunications dans le monde, le secteur des télécommunications au Canada est dominé par les grands fournisseurs de services qui détiennent un monopole territorial. L'ouverture du marché des télécommunications à la concurrence a permis aux petites entreprises d'y jouer un rôle plus actif. Le tableau ci-après présente des statistiques financières et des statistiques d'exploitation de base selon la taille des entreprises.

En 1999, près de neuf entreprises sur dix dans le secteur des télécommunications étaient, en fonction de leurs revenus, des petites et moyennes entreprises (PME). La plupart des PME se classent dans l'une des catégories suivantes : compagnies de téléphone locales indépendantes, entreprises indépendantes de

radiomessagerie, revendeurs de services par fil et revendeurs de services par satellite. Leur présence est surtout notable dans la branche des *revendeurs* où elles interviennent pour 59 % des revenus totaux. À l'autre extrémité du spectre, les PME n'ont généré que 1,8 % du total des revenus des entreprises de télécommunications par fil propriétaires des installations.

Malgré leur nombre élevé, les PME ont totalisé seulement 5,5 % des revenus du secteur et ont embauché 7,1 % de l'effectif total du secteur des télécommunications. Cela se traduit par un rendement par employé qui est environ un tiers inférieur à celui des grandes entreprises. La productivité inférieure se manifeste également dans la rémunération par employé – le salaire moyen que gagnent les employés à temps plein dans les petites et moyennes entreprises est inférieur à celui qu'offrent les grandes entreprises d'environ 73,8 % et 51,4 %, respectivement.

En 1999, les revenus d'exploitation des PME ont fait un bond pour atteindre 63 millions de dollars, situation nettement différente qu'en 1998 et en 1997, années où les PME avaient enregistré des pertes. Leurs revenus nets, toutefois, étaient encore dans le rouge, même s'ils remontaient significativement la pente. Par comparaison, les grandes entreprises ont inscrit des bénéfices d'exploitation positifs en 1999, en 1998 et en 1997, bénéfices qui ont toutefois baissé (passant de 4,6 milliards de dollars en 1997 à 3,9 milliards de dollars en 1999). En 1999, leurs bénéfices d'exploitation correspondaient à 14,1 % de leurs revenus d'exploitation, tandis que la marge des PME était de 4 %.

Le nombre d'entreprises déclarant des bénéfices d'exploitation cette année a chuté chez les grandes entreprises. Seulement 73,3 % des grandes entreprises ont déclaré des bénéfices d'exploitation en 1999 comparativement à 77,8 % en 1998 et à 95,7 %, en 1997. Les valeurs correspondantes pour les moyennes entreprises étaient 64,1 % cette année, comparativement à 60,5 % en 1998 et 66,1 % en 1997. C'est chez les petites entreprises que l'on observe le changement le plus important : 74,5 % de celles-ci ont déclaré des bénéfices d'exploitation en 1999 comparativement à 64,3 % en 1998 et 68,6 % en 1997.

Malgré les pertes nettes des PME, un nombre proportionnellement plus élevé d'entre elles que de grandes entreprises ont déclaré des bénéfices. Environ 67 % des moyennes entreprises ont été rentables, suivies des petites entreprises (65,4 %) et finalement des grandes entreprises (60,0 %). Les revenus nets reflètent l'activité hors exploitation et est plus susceptible d'être plus volatile que le bénéfice d'exploitation, ce qui fait qu'on ne peut pas considérer ces résultats comme le reflet d'une quelconque tendance.

TABLEAU 3. Statistiques de rendement financier, variance en % (1999/98), par catégorie de fournisseurs

	Par fil					
	Titulaires	Entrants	Cellulaires	Radio-messagerie	Résiduel	Total
Variance en %						
Nombre d'unités déclarantes	(3,4)	(9,1)	8,3	(22,0)	13,3	(6,7)
Revenus d'exploitation	(1,0)	9,0	7,8	(2,2)	25,8	1,8
Dépenses d'exploitation	(3,5)	19,0	5,8	(5,5)	19,2	1,7
Bénéfice d'exploitation (perte)	8,5	130,0	(39,2)	(183,2)	153,7	2,6
Bénéfice net (perte)	106,9	(6,9)	8,6	(6,6)	(164,7)	(352,9)
Actifs	5,1	27,8	3,9	(8,8)	6,8	8,2
Capitaux propres	(0,2)	(4,9)	(9,2)	(15,7)	41,5	1,3
Statistiques et ratios d'exploitation						
Marge bénéficiaire d'exploitation	9,6	110,9	(43,6)	(185,1)	101,6	0,8
Marge bénéficiaire nette	109,0	(14,6)	0,8	(4,5)	(151,5)	(348,3)
Nombre d'unités déclarant des profits d'expl.	(0,1)	14,3	3,2	28,1	32,4	11,4
Nombre d'unités déclarant un revenu net	3,5	5,4	(1,9)	15,3	(0,7)	5,7
Dépenses en immobilisations						
Dépenses en immobilisations	(0,6)	(21,0)	(5,3)	(7,6)	(37,5)	(7,2)
% des revenus d'exploitation	0,4	(27,5)	(12,1)	(5,5)	(50,3)	(8,9)
Emploi						
Employés (plein temps et à temps partiel)	(7,8)	21,3	11,2	9,0	14,1	(2,3)
Employés (ETP)	(8,0)	23,6	3,7	(15,4)	14,8	(3,2)
Coût de la main-d'oeuvre	6,8	13,8	19,8	(17,4)	17,0	8,8
% des revenus d'exploitation	7,9	4,3	11,2	(15,5)	(7,0)	6,9
Moyenne de salaire des ETP	16,2	(7,9)	15,6	(2,4)	1,9	12,5
Revenu par ETP	7,6	(11,8)	4,0	15,6	9,6	5,2
Concurrence						
Concentration - % des revenus totaux						
10 principaux déclarants de revenus	1,1	0,9	(0,2)	1,1	(0,1)	(2,0)
5 principaux déclarants de revenus	0,0	1,4	(4,9)	1,6	(2,8)	(1,9)

Le secteur des télécommunications est en pleine période de transition puisqu'il poursuit sa restructuration. On peut le constater de manière évidente par le fait que les dépenses en immobilisations des moyennes entreprises représentaient 84,1 % de leurs revenus en 1998 et seulement 17,5 % de leurs revenus en 1999. Les petites entreprises ont déclaré un niveau remarquable de dépenses en immobilisations, représentant 76,4 % de leurs revenus, soit une hausse par rapport au faible pourcentage de 13,0 % en 1998. Cela indique que ces entreprises anticipent manifestement des débouchés. Les dépenses en immobilisations des grandes entreprises ont été importantes et continues, représentant 19,2 % de leurs revenus en 1998 et 20,2 %, en 1999.

Le marché interurbain

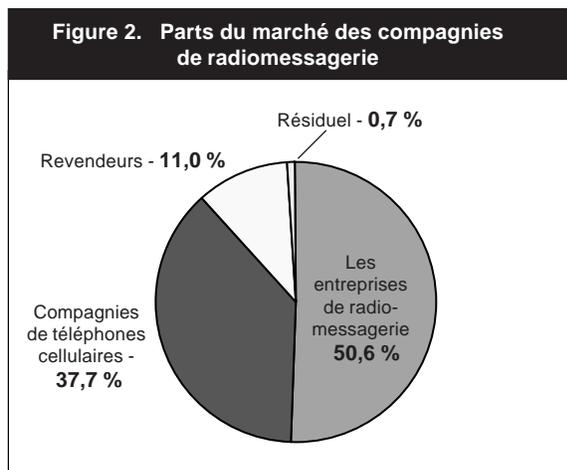
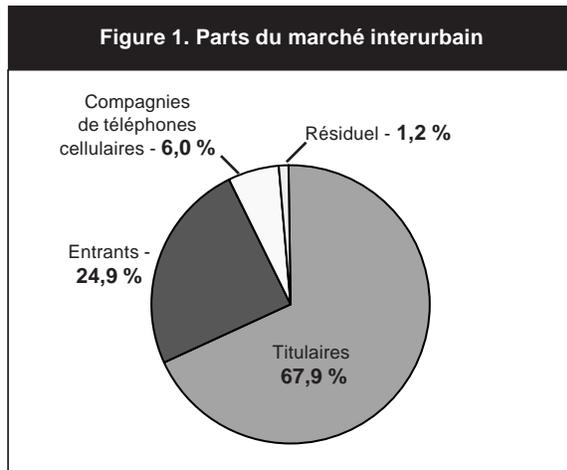
Le marché des télécommunications interurbaines au Canada a généré un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de dollars en 1999, ce qui représente 23,4 % de tous les revenus gagnés par les fournisseurs de services de télécommunications. Ce marché a été et continue d'être

le pivot du nouvel environnement concurrentiel dans le secteur des télécommunications. Avant 1992, ce marché était presque entièrement l'apanage des compagnies de téléphone locales par fil. En 1999, leur part était tombée à 67,9 %, presque la même chose qu'en 1998 (alors que la part des titulaires était de 66,7 %). Les fournisseurs alternatifs de services par fil ont déclaré une part de 24,9 % (soit une baisse par rapport à la part enregistrée de 28,4 % en 1998) alors que les fournisseurs de services sans fil ont accru leur part, la faisant passer de 4,5 % à 6 % (une part résiduelle de 1,2 % est attribuée aux entreprises de télécommunications par satellite et aux autres compagnies).

Le marché de la radiomessagerie

Le marché de la radiomessagerie au Canada a diminué d'un peu plus de 2 % par rapport à l'an dernier et ses revenus sont évalués à 253 millions de dollars en 1999. Les entreprises de radiomessagerie ont occupé la plus grande part de ce marché (50,6 %), suivies des compagnies de téléphonie cellulaire (37,7 %) et des

revendeurs de services de radiomessagerie (11 %). Un montant résiduel de 0,7 % a été déclaré par des compagnies dont l'activité principale se situe dans d'autres industries des télécommunications.



Conclusion

Le secteur des télécommunications au Canada a connu une évolution rapide depuis la libéralisation du marché au Canada. De nouveaux participants se sont joints au secteur, des entreprises existantes ont fusionné et inévitablement d'autres participants y prendront part. En grande partie, compte tenu du partenariat établi entre Industrie Canada et Statistique Canada visant à remanier l'ancienne enquête sur le téléphone, il est possible d'évaluer l'importance relative de tous ces participants.

Pour pouvoir mieux comprendre l'état de la concurrence sur le marché, on compte pouvoir s'appuyer également sur des indices de concurrence provinciaux établis à l'égard de divers segments du marché, produits et regroupements d'entreprises selon leur taille. Les décideurs et les analystes pourront ainsi mieux suivre la nature changeante du secteur, les répercussions économiques et la part du marché des différents types d'entités, ainsi que leur rendement individuel par rapport à d'autres participants de ce secteur d'activité.

Il y aura une analyse plus approfondie de la concurrence dans le secteur des télécommunications dans le numéro de ce printemps de la *Série sur la connectivité*.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



AU SUJET DE L'ENQUÊTE

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Objectif de l'enquête

L'Enquête sur les fournisseurs de services de télécommunications vise à recueillir des données financières et d'exploitation pour mesurer et analyser des statistiques sur l'industrie des télécommunications. Ces données sont regroupées pour produire des estimations de la production économique nationale et, quand c'est possible, provinciale et régionale au Canada, de même que des estimations de l'activité par branche d'activité. Ces estimations sont utilisées par :

- les administrations publiques pour planifier les programmes et les politiques au niveau national et régional,
- le secteur privé pour mesurer le rendement de l'industrie et pour développer des marchés,
- les organisations internationales de télécommunications, le grand public et les parties susmentionnées pour mieux
- comprendre le rôle de ce secteur dans le tissu social et économique du Canada.

Champ de l'enquête

L'Enquête annuelle sur les fournisseurs de services de télécommunications constitue un recensement des établissements commerciaux au Canada dont les revenus proviennent principalement de la prestation de services de télécommunications (transmission de la voix, de données, de textes, d'images et de vidéos). Ces entreprises peuvent aussi fournir des services comportant un lien étroit avec les services de télécommunications, comme la publication d'annuaires, la location et la vente d'équipement, l'installation d'équipement, les services-conseils, etc.

L'univers cible de l'enquête correspond aux entreprises classifiées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour l'activité économique des télécommunications (5133).

Cette activité est répartie en cinq branches de télécommunications : par fil (51331); sans fil (51332); revendeurs (51333); satellite (51334) et autres (51339)¹.

Le secteur des entreprises de télécommunications par fil comprend des compagnies de téléphone titulaires comme Bell Canada et SaskTel; des fournisseurs parallèles qui exploitent leurs propres installations, comme AT&T Canada Inc. et des fournisseurs d'accès concurrentiels, comme C1 Communications Inc.; de même que des fournisseurs indépendants, comme Prince Rupert Telephones, Ontario Northland et la Co-op de Téléphone de Valcourt. Les entreprises de télécommunications sans fil se divisent en entreprises de téléphonie cellulaire, comme Rogers CantelAT&T, Telus Mobility, Sogetel Mobilité et Thunder Bay Cellular, et en entreprises de radiomessagerie, comme Pagemart et Northstar. Les revendeurs revendent des services de télécommunications par fil et sans fil, comme des services de téléphonie et de radiomessagerie pour les interurbains. Les revendeurs comprennent également des compagnies de services à un seul routeur et des compagnies de services régionaux étendus. La revente de services par satellite ne fait pas partie du secteur des revendeurs, mais plutôt du secteur des télécommunications par satellite, comme le télécommunicateur par satellite, Télésat Canada. Dernièrement, on classe les entreprises qui ne s'inscrivent pas clairement dans l'un des groupes susmentionnés dans le groupe des «Autres» entreprises de télécommunications.

¹ Le SCIAN est le système de classification, qui a été élaboré conjointement par le Canada, les États-Unis et le Mexique, afin de refléter la structure industrielle de l'économie nord-américaine pour l'année de référence 1997. Les unités déclarantes sont classifiées selon leur activité principale et la technologie qu'elles utilisent principalement. Ce système permettra une classification plus complète des industries que l'ancienne Classification type des industries (CTI) de 1980. Pour plus de détails au sujet du SCIAN et pour une concordance entre ce dernier et la CTI à tous les niveaux, consultez la publication 12-501-XPX de Statistique Canada, numéro 97001.

Le secteur des télécommunications par fil comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission permettant d'assurer des communications directes par le biais de lignes terrestres, de liaisons hyperfréquences ou par une combinaison de lignes terrestres, de liaisons hyperfréquences et de liaisons par satellite.

Le secteur des télécommunications sans fil comprend les établissements dont l'activité est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission servant à assurer des communications directes par le biais des ondes, y compris les services de téléphonie cellulaire, les services de communications personnelles, les services de radiocommunications mobiles spécialisés (SRMS) et les services de messagerie (radiomessagerie).

Un fournisseur de services de télécommunications est un revendeur dont l'activité principale est l'achat d'accès et de capacités de réseau auprès de propriétaires et d'exploitants de réseaux de télécommunications et la revente de services de télécommunications à leurs clients.

Le secteur des télécommunications par satellite comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à entretenir des installations de télécommunications par satellite fixes et mobiles servant à la transmission de la voix, de données, de textes, du son et de vidéos en temps réel. Sont également compris les revendeurs de services de télécommunications par satellite.

« Autres » inclut les secteurs fournissant des services de télécommunications non énumérés ci-dessus (p. ex., télémessure, repérage des satellites, exploitation de stations radar).

Le tableau suivant donne le nombre de répondants à l'Enquête annuelle sur les fournisseurs de services de télécommunications de 1999, selon la catégorie du SCIAN à cinq chiffres :

Catégorie du SCIAN	Code du SCIAN	Nombre de répondants	
		1997	1998
Services aux entreprises de télécommunications par fil	51331	67	64
Services aux entreprises de télécommunications sans fil	51332	64	59
Revendeurs de services de télécommunications	51333	97	88
Satellite et Autres services de télécommunications	51334/9	10	11
Total	5133	238	222

Le champ d'application de l'enquête remaniée s'est considérablement élargi par rapport aux années antérieures. En 1997, on a recueilli, pour la première fois, des données sur les revendeurs, les fournisseurs de services de télécommunications par satellite et les compagnies de radiomessagerie (qui font partie du secteur des télécommunications sans fil), et les entreprises de radiocommunications (services de dépêche) sont venus s'ajouter pour l'année de référence 1998. Ce dernier changement n'a pas fait augmenter beaucoup la base de sondage, étant donné que la plupart des entreprises qui fournissent ces services offrent aussi des services autres que de télécommunications, lesquels ont tendance à prédominer, ce qui fait que ces entreprises ne sont pas admissibles à l'enquête.

Méthodologie d'enquête

Le présent rapport se fonde sur les données recueillies dans le cadre de l'Enquête annuelle sur les services de télécommunications, un recensement de toutes les entreprises de prestation de services de télécommunications (entreprises publiques et privées, y compris les coopératives, les municipalités et les sociétés sous contrôle étranger qui sont exploitées au Canada). Cette nouvelle enquête sur les télécommunications est le résultat d'un processus de remaniement visant à tenir compte des changements apportés à la réglementation et des modifications subies par le marché, ainsi que des innovations technologiques et statistiques des deux dernières décennies. Ce processus a été réalisé de concert avec un groupe consultatif composé de représentants de la branche d'activité, du monde universitaire et du

gouvernement. Cette enquête remplace l'enquête annuelle sur le téléphone, conçue en 1971 et mise à jour en 1987, qui ne visait que le secteur des télécommunications par fil.

Comme la nouvelle enquête avait pour but de couvrir l'ensemble de la branche des télécommunications définie en fonction du nouveau SCIAN, il a fallu établir un nouvel univers d'enquête élargi. Celui-ci a été élaboré à partir du Registre des entreprises et des programmes d'enquête sur les télécommunications de Statistique Canada, des listes d'inscription du CRTC, des bases de données d'octroi de licences d'Industrie Canada, des annuaires de l'industrie et des publications spécialisées. Plusieurs milliers d'entreprises ont été vérifiées : les activités de chaque entreprise ont été vérifiées au téléphone et sont assujetties régulièrement à des mises à jour.

Pour la plupart des entreprises de télécommunications, l'exercice standard est l'année civile. Compte tenu du nouveau véhicule d'enquête, de la nouvelle gestion d'enquête et du nouveau système de traitement des données, les enquêtes n'ont pas été envoyées par la poste avant l'été de 1999. La plupart des entreprises ont envoyé leurs réponses par la poste ou par télécopieur, même si dans le cas de certains petits exploitants, les données ont été recueillies au téléphone. On a consulté les dossiers fiscaux dans le cas de certaines entreprises qui ne pouvaient pas respecter les échéances de déclaration. Des totalisations ont pu être obtenues sur demande, à partir de juillet 2001, et la première diffusion provisoire a eu lieu en octobre 2001 pour l'ensemble des classes du SCIAN, dans le Bulletin de service n° 56-001-XIF.

L'enquête a été menée à partir de huit questionnaires, une version longue ou détaillée pour les grandes entreprises, et une version abrégée pour les petites entreprises, dans le cas des fournisseurs de services de télécommunications par fil et sans fil, et un questionnaire pour chacune des classes suivantes : revendeurs, télécommunications par satellite, entreprises de radiocommunications et radiomessagerie et autres. Les répondants devaient remplir toutes les sections qui s'appliquent à leurs activités. Le questionnaire comprenait neuf modules devant donner une image complète des activités de chacune des entreprises : les revenus d'exploitation, les dépenses d'exploitation, l'état des résultats, le bilan, les dépenses en immobilisations, l'emploi, le commerce international (de services), l'infrastructure de réseau et l'utilisation. Une annexe leur permettant de faire état de renseignements provinciaux a été fournie aux entreprises ayant des activités (c.-à-d. des employés) dans plus d'une province ou d'un territoire.

Qualité et limite des données

Statistique Canada ne contrôle pas les sources de données. Les données fournies par les répondants au sujet de leurs finances et de leurs systèmes d'exploitation sont considérées comme de bonne qualité. La collecte et la vérification de suivi des questionnaires d'enquête a donné lieu à près de 1 500 communications (appels téléphoniques, lettres, télécopies et messages électroniques). Malgré les efforts faits pour obtenir des réponses complètes, on a dû faire face à des cas de non-réponse complète ou partielle. Dans ces cas, on a consulté les dossiers fiscaux pour obtenir les données manquantes et, lorsque cela n'était pas possible, les données ont été imputées à partir des résultats obtenus pour des répondants qui exploitent des entreprises ayant des caractéristiques similaires à celles des entreprises qui n'ont pu répondre, ou à partir de données connexes fournies par le répondant. On a principalement imputé des données pour les répondants moins importants dont les activités ont des répercussions limitées sur les résultats agrégés.

La plupart des répondants qui ont déclaré des activités dans plus d'une province ou d'un territoire ont pu fournir des données désagrégées par province, comme on le leur avait demandé. Dans certains cas, des renseignements provinciaux manquants sur les revenus d'exploitation et les coûts de la main-d'œuvre ont été trouvés dans les dossiers fiscaux. À partir de ces données, d'autres variables manquantes ont été estimées. Le tableau qui suit montre la proportion de l'activité totale du secteur pour certaines variables qui est attribuable à l'enquête ou aux sources administratives, ou qui a été imputée.

L'incidence la plus élevée d'imputation des données se retrouve à des niveaux très détaillés de désagrégation, par exemple, répartition entre les lignes résidentielles et les lignes d'entreprises, répartition des dépenses de main-d'œuvre en catégories détaillées, données provinciales, etc. Le cas échéant, des notes pertinentes figurent dans le tableau approprié. Les détails manquants qui sont imputés sont fondés sur les réponses obtenues précédemment de l'entreprise pour la même variable, d'autres données connexes fournies par le répondant, les réponses fournies par des entreprises similaires ou les moyennes pour le secteur.

Les données annuelles publiées avant 1997 ne sont pas nécessairement comparables aux données de la présente publication, en raison des changements apportés à la classification du secteur conformément au SCIAN, de même que des changements apportés à la base de sondage, en vue d'élargir le champ de l'enquête. En 1997, on a recueilli pour la première fois des données sur les télécommunications par satellite et les revendeurs, des données sur les fournisseurs

d'accès concurrents et parallèles dans le secteur des télécommunications par fil, ainsi que des données sur les nouvelles entreprises de téléphonie mobile et entreprises de radiomessagerie dans le secteur des télécommunications sans fil. De façon générale, les données financières agrégées et l'infrastructure de réseau se rapportant aux lignes d'accès et aux abonnés à des services de télécommunications sans fil sont conformes aux concepts utilisés les années antérieures.

Description de la cellule	Source des données (%)		
	Enquête	Données administratives	Imputation
Total des revenus de l'interurbain - Niveau national	96,16	0,28	3,56
Total des revenus de l'interurbain - Niveau provincial	98,10	0,19	1,71
Total des revenus d'exploitation - Niveau national	99,28	0,72	0,01
Total des revenus d'exploitation - Niveau provincial	92,25	0,69	7,05
Abonnés de la télémessagerie - Niveau national	94,88	-	5,12
Abonnés de la télémessagerie - Niveau provincial	94,88	-	5,12
Total des dépenses d'exploitation - Niveau national	99,24	0,64	0,07
Total des dépenses d'exploitation - Niveau provincial	49,00	0,63	50,37
Équipement de commutation (actif) - Niveau national	85,57	-	14,43
Total de l'actif - Niveau national	97,01	0,38	2,6
Dépenses de construction - Niveau national	79,57	14,64	5,8
Dépenses de construction - Niveau provincial	62,49	14,64	22,87
Nombre total d'employés - Niveau national	95,34	0,07	4,59
Nombre total d'employés - Niveau provincial	95,34	0,05	4,62
Total des coûts en main-d'œuvre - Niveau provincial	99,26	0,32	0,42
Lignes d'accès RTPC - Niveau national	79,42	0,32	20,26
Lignes d'accès RTPC - Niveau provincial	99,90	-	0,10

Depuis 1998, les opérations à l'intérieur du secteur (interconnexion et contribution) sont déclarées sur une base brute plutôt que nette. C'est pourquoi il est impossible de comparer le total des revenus d'exploitation et le total des dépenses d'exploitation entre 1998 et les années précédentes. Le revenu net, de même que les revenus et les dépenses d'exploitation pour de nombreux postes de dépenses et activités liées aux biens et services, ne sont pas touchés, ni les autres variables relatives à l'emploi, aux dépenses en immobilisations, à l'état des résultats, au volume, au commerce international ou à l'infrastructure, qui peuvent être comparées sans problèmes aux résultats de l'an dernier.

La publication des données posent un autre problème, celui de la confidentialité. Plus la région géographique, la classe ou les autres caractéristiques sont limitées, plus la diffusion est problématique pour des raisons de confidentialité. Cela concerne en particulier la diffusion des détails provinciaux, mais aussi la diffusion de données selon les classes du SCIAN, d'où le regroupement du secteur des télécommunications par satellite (SCIAN 51334) et de celui des autres fournisseurs (SCIAN 51339). Statistique Canada ne publie pas de données qui pourraient entraîner la divulgation, directement ou par recoupements, des renseignements sur les activités d'un répondant sans avoir obtenu au préalable une autorisation écrite de ce dernier.

Révisions

On procède périodiquement à des révisions pour tenir compte des données corrigées. Des révisions s'imposent quand un nombre accru de données complètes sont disponibles, ou quand les répondants communiquent avec Statistique Canada pour signaler des erreurs dans les données qu'ils ont déjà déclarées.

GLOSSAIRE DES TERMES

Abonné. Client du service de télécommunication avec ou sans fil ayant seul l'accès au réseau téléphonique public commuté (RTPC). (*Subscriber*)

Accès à large bande. Liaisons bidirectionnelles à haut débit entre les réseaux de l'utilisateur final et du fournisseur (par exemple centraux) telles que les systèmes hybrides fibre optique-câble coaxial, fibre optique jusqu'au trottoir et fibre jusqu'au domicile pour les abonnés du service de résidence, fonctions dont la vitesse dans au moins une des directions est supérieure à 1,544 Mbit/s. (*Broadband access*).

Appels ou messages de départ en provenance du Canada. Appels téléphoniques ou messages interurbains en provenance et à destination du Canada, des États-Unis ou d'un pays d'outre-mer (pays étrangers autres que les États-Unis). (*Calls/ messages, outbound*)

Appels ou messages d'arrivée internationaux à destination du Canada. Appels téléphoniques ou messages interurbains en provenance des États-Unis ou d'un pays d'outre-mer (pays étrangers autres que les États-Unis) et à destination du Canada. (*Calls/ messages, International incoming*)

Autres accès (Réseau téléphonique public commuté). Lignes d'accès par fin non précisées ci-dessus, par exemple, les lignes WATS, les lignes d'accès mobiles (n'inclus pas les abonnés à la téléphonie mobile). (*PSTN, Other access lines*)

Autres fournisseurs de services intercirconscriptions (AFSI). Les compagnies non titulaires (ou entrants) possédant ou non leurs équipements (revendeurs) afin d'offrir les services de télécommunications interurbaines. (*Alternative providers of long distance services*).

Autres services de télécommunication. Établissements dont l'activité principale consiste à assurer des services de télécommunications spécialisés tels que le repérage par satellites, la télémesure et l'exploitation de station radar. Comprend également les établissements dont l'activité principale est de fournir des stations terminales de satellites et des installations connexes reliées à un ou à plusieurs systèmes terrestres et pouvant transmettre à des systèmes de satellites et recevoir des transmissions de ces systèmes. (*Telecommunication, other*)

Avantages sociaux. Cotisations de l'employeur versées aux régimes de pension, aux régimes d'assurance-maladie et autres régimes d'aide sociale, à l'assurance-emploi, au Régime de pensions du Canada

et au Régime de rentes du Québec et à l'indemnisation des travailleurs. Ne sont pas inclus les avantages non imposables offerts par un employeur comme les cotisations à un régime de soins médicaux privé, les équipements récréatifs, les dépenses de déménagement et certains services de consultation pour les employés. Font partie des **coûts de la main-d'œuvre**. (*Fringe benefits*)

Bande étroite (SCP). Un système de télécommunication dans la bande de fréquence de 900 MHz offrant des services de radiomessagerie unidirectionnelle ou bidirectionnelle. Ce service fait appel à la technologie de transmission numérique sur des radiocanaux de 50 KHz (kilohertz) ou moins. (*Narrowband PCS*)

Bénéfice d'exploitation. Total des revenus d'exploitation moins le total des dépenses d'exploitation. (*Operating profit*)

Bénéfice net avant impôt sur le revenu. L'écart entre les revenus totaux (revenus d'exploitation et revenus hors exploitation) et les dépenses totales (dépenses d'exploitation et dépenses hors exploitation). (*Net income before taxes*)

Cellulaire de télécommunications. Un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 800 MHz (megahertz) offrant l'accès mobile au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Les télécommunications cellulaires peuvent s'effectuer au moyen de systèmes soit analogiques soit numériques dans le cadre d'une architecture de réseau multicellulaire. (*Cellular telecommunications*)

Circuit. Une installation constituée des équipements et des appareils nécessaires pour former une voie convenable pour la transmission de communications téléphoniques, textuelles, audio, vidéo ou de données entre des téléphones et d'autres équipements de télécommunications. (*Circuit*)

Commutation par paquets. Communications de la voie, de données ou de vidéo transmises et reçues en paquets de longueur fixe ou variable et pour lesquelles des adresses permettent l'acheminement des paquets à l'aide de circuits non réservés. Chaque paquet est adressé et numéroté afin de l'acheminer à sa bonne destination et réassembler dans le bon ordre. Ces paquets peuvent être acheminés via différentes routes selon la disponibilité au moment de l'envoi afin de maximiser l'efficacité opérationnelle du réseau. (*Packet switched telecommunications*)

Connexion. Service offert aux abonnés pour la connexion ou la reconnexion au RTPC. Ceci n'inclus pas le câblage des locaux. (*Connection*)

Contribution. Paiements (à la minute ou par circuit) provenant des revenus de télécommunications interurbaines internationales et nationales au titre du moins perçu en revenu pour la prestation des services locaux ou d'accès. (*Contribution*)

Coûts moyens de la main-d'œuvre par employé à plein temps ou l'équivalent (annualisés). Total des coûts de la main-d'œuvre du secteur (salaires, traitements et avantages sociaux versés à des employés à plein temps et à temps partiel) divisé par le nombre d'employés à plein temps ou l'équivalent. Il s'agit d'un calcul de la moyenne mobile, les données du trimestre précédent étant incluses dans le calcul du trimestre en cours, puis rajustées pour donner une estimation annuelle. L'estimation du premier trimestre est multipliée par deux, celle du deuxième trimestre étant calculée comme la somme des coûts de la main-d'œuvre pour les deux premiers trimestres divisée par le nombre moyen d'employés à plein temps ou l'équivalent pour les deux trimestres, le résultat étant multiplié par deux, et ainsi de suite. (*Average labour costs per FTE employee (annualized)*)

Coûts de la main-d'œuvre. Rémunération totale payée aux employés avant les déductions (l'équivalent du revenu d'emploi imposable déclaré à la cellule 14 de la déclaration T4 de Revenu Canada). Ce montant comprend les paiements pour les heures régulières, les heures supplémentaires, les congés payés, les allocations et avantages imposables, les gratifications, les jetons de présence, les congés de vacances et des paiements spéciaux comme les bonifications, les commissions, les paiements de salaires accumulés et rétroactifs, les paiements de cessation d'emploi ou les indemnités de départ, les rajustements de vie chère et les retraits des propriétaires actifs. Sont inclus également les avantages sociaux (voir **Avantages sociaux**). À noter que les coûts de la main-d'œuvre déclarés comme faisant partie des dépenses d'exploitation peuvent différer du total des coûts de la main-d'œuvre déclarés ailleurs, puisque ces derniers peuvent inclure les coûts capitalisés de la main-d'œuvre. (*Labour costs*)

Employés. Toutes personnes rétribuées pour services rendus ou des absences payées et pour lesquelles l'employeur doit remplir une déclaration T-4 Supplémentaire de Revenu Canada. Elles comprennent les salariés à plein temps (30 heures et plus par semaine pour des travaux effectués ou pour des absences payées) ou à temps partiel (moins de 30 heures par semaine pour des travaux effectués ou pour des absences payées) ainsi

que les propriétaires actifs, les administrateurs, les associés et les autres dirigeants actifs des entreprises constituées en corporation. Sont exclus les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en corporation, les travailleurs autonomes, les travailleurs familiaux non rémunérés, les personnes travaillant à l'extérieur du Canada et les employés occasionnels pour lesquels l'employeur n'est pas tenu de remplir de formulaire T-4. (*Employees*)

Employés à plein temps ou l'équivalent. Emplois à plein temps et emplois à temps partiel convertis en équivalents temps plein (ETP). Pour la présente enquête, on divise le total des coûts de la main-d'œuvre à temps partiel par le traitement moyen à plein temps (coûts de la main-d'œuvre à plein temps divisés par le nombre d'emplois à plein temps). (*Full-time equivalent (FTE) employees*)

Équipement de commutation. Commutateurs numériques et analogiques et logiciels correspondants utilisés pour diriger les communications du réseau téléphonique public commuté (RTPC). Inclure les commutateurs privés (PBX) utilisés comme des commutateurs publics et exclure les ordinateurs personnels utilisés comme commutateurs. (*Switching equipment*)

Équipements de terminal. Équipements utilisé pour son usage propre et faisant partie de leurs installations, par exemple, des commutateurs privés (PBX) non utilisés pour la commutation publique, des postes téléphoniques, des routeurs, des modems chez les abonnés des installations d'intercommunication, etc. (*Terminal equipment*)

Équivalents qualité téléphonique (équivalents « canal B ») Nombre de lignes de qualité téléphonique offrant la même largeur de bande ou l'équivalent que la ligne en question. Les lignes ADB du RNIS (largeur de bande = 144 kbps) sont l'équivalent de 2 lignes de qualité téléphonique, tandis que les lignes ADP du RNIS (largeur de bande = 1,544 Mbps) sont l'équivalent de 23 lignes de qualité téléphonique. (*Voice-grade equivalents ('B channel' equivalents)*)

Établissement. Réseau téléphonique constituant une unité d'exploitation en mesure de déclarer les éléments de base de la statistique du téléphone tel que: revenus et nombre de lignes téléphoniques en service. (*Establishment*)

Fournisseurs de télécommunications exploitant leurs propres installations. Un fournisseur de services de télécommunications exploitant ses propres installations s'il est propriétaire ou exploitant d'un réseau (de

transmission par fil, par câble, de radiotransmission, de transmission optique ou par un autre système électromagnétique ou encore de transmission par un système technique semblable) pour effectuer le transfert de données (signes, signaux, documents, images, sons ou information de quelque nature) entre des points de raccordement. (*Facilities-based operator*)

Interconnexion. Prestation de services et d'installations au delà du point d'interconnexion (tels que la commutation et le regroupement du tarif) dans le but de raccorder le trafic pour le compte d'un fournisseur de services de télécommunications de départ. L'interconnexion se produit entre des fournisseurs de services locaux (FSL) et des fournisseurs de services intercirconscriptions (AFSI), de FSL et des fournisseurs de services sans fil, ainsi qu'entre des fournisseurs de services nationaux et étrangers. (*Interconnection*)

Large bande. Télécommunications utilisant une largeur de bande de plus de 64 kbps et jusqu'à 1,544 Mbps. Une voie de télécommunication a deux sens avec une vitesse, dans au moins une direction, correspondant au critère ci-dessus. (*Wideband*)

Ligne d'accès Centrex (Réseau téléphonique public commuté). Service téléphonique d'affaires offert par un fournisseur de services qui offre la sélection directe à l'arrivée aux postes d'un abonné, le transfert des appels d'arrivée d'un poste à un autre et l'identification des téléphones supplémentaires aux fins de la facturation des appels interurbains. Le Centrex utilise l'équipement de commutation installé habituellement chez le fournisseur de services. (*PSTN, Centrex access lines*)

Lignes non reliés au RTPC. Lignes de télécommunications non reliées au RTPC, par exemple, les services de transport non commutés tels que les liaisons de données à basse vitesse pour les guichets automatiques bancaires, les réseaux téléphoniques et de données privés reliant plusieurs emplacements et les liaisons spécialisées pour la transmission d'images vidéo haute définition. Lignes analogiques (voix, sous-fréquence vocale), par exemple, pour la surveillance d'alarme, le contrôle de trafic, les terminaux point de vente, etc. (*Non-PSTN lines*)

Messagerie. Un service de télécommunication interactif offrant aux utilisateurs la possibilité d'échanger de l'information grâce à des fonctions de stockage et d'acheminement de courrier électronique ou de traitement de messages, comme l'appel de personnes ou de SCP sur bande étroite. Les services de répondeur automatique ne sont pas inclus dans cette catégorie. (*Messaging*)

Minutes de conversation. Correspond au nombre de minutes d'utilisation des commutateurs, des circuits, des lignes et des groupes de lignes du répondant ou, dans le cas des refactureurs, le temps réel de conversation de leurs abonnés aux fins d'appels et de messagerie. Tous autres types de facturation doit être converti en minutes de conversation et déclarer le trafic en conséquence. (*Conversation minutes*)

Options de gestion. Applications logicielles et de base de données spécialisées reliées à des réseaux de télécommunications, telles que les fonctions appel en attente, renvoi automatique, identification du demandeur, conférence à trois, composition abrégée, etc.; services de gestion des appels: afficheur, rappel du demandeur, filtrage d'appels, blocage d'appels, rappel automatique, etc.; et services de télémessagerie: TéléRéponse, TéléRéponse-option multi-usagers, messagerie vocale, menus vocaux, etc. Ces fonctions sont habituellement facturées à l'utilisation ou selon des frais mensuels fixes. Options de gestion est également appelées services locaux optionnels ou améliorés. (*Calling Features*)

Partagés (Réseau téléphonique public commuté). Lignes d'abonnés aménagées pour desservir deux téléphones principaux ou plus (par exemple, les lignes résidentielles à plusieurs abonnés). (*PSTN, Party access line*)

Qualité téléphonique. Une ligne d'accès de qualité téléphonique sert à la transmission de la voix ou de données à 64 kbps. Elle sert également à la transmission des communications dans la gamme des audiofréquences entre 300 et 3 000 Hz, typiquement celle de la voix humaine. (*Voice-grade*)

Radiomessagerie. Système de télécommunication unidirectionnel offrant la possibilité d'émettre des signaux ou de transférer d'information au moyen de dispositifs à tonalité, à tonalité et à voix, tactiles ou à lecture optique. On peut faire appel à la technologie soit analogique soit numérique. (*Paging*)

Réseau numérique à intégration de services (RNIS). Ligne numérique à haute capacité équivalent à 2 canaux à accès de débit de base ou à 23 canaux à accès de débit primaire. Malgré sa grande capacité, cette ligne compte pour une ligne simple.

ADB (Accès à débit de base). Service qui offre deux canaux B à 64 kbits/s et un canal D à 16 kbits/s au moyen d'une ligne à paire torsadées standard. Les canaux à 64 kbits/s sont capables de transmettre la voix ou des données simultanément tandis que le canal D transmet des messages de contrôle d'appel et des données par paquets à 9,6 kbits/s.

ADP (Accès à débit primaire). Service numérique à quatre fils qui divise un circuit T1 ordinaire de 1,544 Mbit/s en 23 canaux B à 64 kbit/s et un canal D à 64 kbit/s. Les canaux B transmettent la voix et des données à un débit de 64 kbit/s tandis que le canal D transmet la signalisation hors bande pour une liaison à débit primaire ou plus. (*PSTN, ISDN access line*)

Réseau téléphonique public commuté (RTPC). Le RTPC est défini comme le réseau téléphonique commuté mondial (services de commutations, de circuits, de transmission et d'accès), ou une partie de ce réseau, utilisé pour établir les communications téléphoniques (voix) et non téléphoniques (courrier, son, images ou données) transmises au moyen d'une voie établie initialement au moyen de signaux téléphoniques et de circuits téléphoniques interurbains commutés ordinaires. (*Public switched telephone network (PSTN)*)

Revenu par employé à plein temps ou l'équivalent. Total des revenus d'exploitation par employé à plein temps ou l'équivalent. (*Revenue per FTE employee*)

Revendeur. Un fournisseur de services de télécommunications est un revendeur lorsque son activité principale consiste à faire l'acquisition de l'accès au réseau auprès de propriétaires ou d'exploitants de réseaux de télécommunications et à revendre des services de télécommunications à leurs clients. Les revendeurs peuvent être propriétaires de certaines installations réseaux telles que l'équipement ou les appareils de commutation afin de manipuler et de contrôler les données mais non d'exploiter ou de maintenir un réseau complet. (*Reseller*)

Sans fil fixe. Utilisation de fréquence radio pour des services de télécommunication à partir d'un emplacement fixe. Cette classification sert à la déclaration de services offrant l'accès local sans fil au RTPC sur radiofréquences et diffusant à partir d'un emplacement fixe. Le sans fil fixe fait appel à la technologie de transmission soit numérique soit analogique. (*Fixed wireless*)

Satellite (Fixe). Télécommunications par satellite via des stations terrestres fixes. (*Satellite, fixed*)

Satellite (Mobile). Télécommunications par satellite via des stations terrestres mobiles. (*Satellite, mobile*)

Services aux entreprises de télécommunications. Services offerts à d'autres fournisseurs de télécommunications (entreprises de télécommunications ou revendeurs). Ceci inclus d'autres services offerts à des fournisseurs de services de télécommunications tels que la co-implantation, l'accès aux structures de soutènement, l'accès aux bases de données, la récupération des frais

de démarrage, d'autres éléments dégroupés associés au renvoi d'une tonalité, etc. (*Carrier services*)

Services d'accès au réseau. Un service d'accès au réseau fournit, aux fins de transmission, le raccordement principal à un privé, abstraction faite des caractéristiques physiques de la liaison. Ceci comprend les circuits individuels et les circuits de lignes à plusieurs abonnés, les lignes raccordant les installations de la compagnie aux dispositifs de commutation installés chez le client, les postes de radiocommunication autorisés, les principaux raccordements, et les circuits spéciaux. (*Network access services*)

SCP. Les services de communications personnelles (SCP) représentent un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 1900 MHz offrant l'accès mobile au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Les SCP font appel à la technologie de transmission numérique et à une architecture de réseau multicellulaire. (*Personal communications services (PCS)*)

Services de dépêche. Services non commutés offerts par les détenteurs de licences d'entreprises de radiocommunications afin de fournir des services de dépêche et de communications (par exemple, services de dépêche pour les taxis ou le personnel sur le terrain, service mobile de transmission des données pour les services de police, etc.). (*Dispatch services*)

Services de transmission de la voix. Services associés généralement à la transmission de la voix, aux communications à bande étroite ou de qualité téléphonique, y compris la téléphonie vocale, les télécopies et l'accès au RTPC. (*Voice services*)

Services de données et à haute vitesse. Tout service à large bande (supérieur à 64 kbps), de même que les services de commutation par paquets à bande étroite. Les services Internet de gros ne sont pas déclarés séparément, mais sont compris ici. (*Data and high speed services*)

Services Internet de détail. La valeur déclarée dans les rapports trimestriels représente une faible partie seulement des services Internet de détail au Canada, puisque la plupart des entreprises de télécommunications comportent des filiales ou des divisions opérationnelles distinctes (FSI - fournisseurs de services Internet), qui ne sont pas considérées comme relevant du secteur des télécommunications dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). (*Retail Internet services*)

Services interurbain planifié (WATS). Services qui permet à l'abonné de communiquer directement avec certaines circonscriptions éloignées, à des heures déterminées et moyennant un tarif forfaitaire. (*Wide area telephone services (WATS)*)

SRMS. Services de radiocommunications mobiles spécialisées (SRMS) représentent un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 800 MHz offrant des services de répartition mobiles et l'accès mobile au RTPC. Les SRMS font appel à la technologie de transmission numérique et à une architecture de réseau multicellulaire. (*Enhanced Specialized Mobile Radio (ESMR)*)

Service sans fil à large bande. Un système de télécommunication multipoint utilisant les canaux de fréquences radio d'au moins 50kHz afin d'offrir la transmission et/ou la réception d'information telle que les multimédia, les données, les vidéos. On utilise soit la technologie de transmission numérique ou analogique. (*Wireless Broadband Services*)

Télécommunications. Toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, de messages écrits, d'images, de son, ou de renseignements de toute nature, par fil, par radio ou par d'autres procédés visuels ou électro-magnétiques. (*Telecommunications*)

Télécommunications commutées locaux. Un système de télécommunication qui offre les services pour la commutation et la transmission téléphoniques, de données, d'images et de messages vidéo par l'entremise d'un RTPC à l'intérieur d'un secteur d'appel local. (*Local switched telecommunications*)

Télécommunications commutées interurbaine. Un système de télécommunication qui offre les services pour la commutation et de la transmission de communications téléphoniques, de données, d'images et vidéo par l'entremise d'un RTPC entre des secteurs d'appels locaux. (*Long-distance switched telecommunications*)

Télécommunications par fil. Figurent ici les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à maintenir des installations de commutation et de transmission visant à fournir des services de communication directe au moyen de liaisons terrestres, hertziennes ou d'une combinaison de liaisons terrestres, hertziennes ou par satellite. (*Telecommunications, wireline (wired)*)

Téléphones publics (Réseau téléphonique public commuté). À encaissement automatique ou à prépaiement à cartes incluant les téléphones semi-publics (publiphones accessibles au public de façon restreinte

en raison de leur emplacement, par exemple, les téléphones qui se trouvent dans des installations privées comme des restaurants). (*PSTN, Public telephones*).

Télécommunications sans commutation. Circuits spécialisés ou lignes privées entre des points précisés à l'usage exclusif des preneurs à bail ou des propriétaires du circuit; le RTPC n'est pas utilisé pour acheminer ou commuter la communication, par exemple, services de transport non commutés tels que les liaisons de données à basse vitesse pour les guichets automatiques bancaires, réseaux téléphoniques et de données privés reliant plusieurs emplacements et liaisons spécialisées pour la transmission d'images vidéo haute définition. (*Non-switched telecommunications*)

Télécommunications sans fil. Figurent ici les établissements qui effectuent l'exploitation et la maintenance d'installations de commutation et de transmission en vue de fournir des communications directes par l'entremise des ondes aériennes. (*Telecommunications, wireless*)

Téléométrie. Utilisation des télécommunications pour automatiquement indiquer ou enregistrer des mesures à distance de l'instrument de mesure. (*Telemetry*)

Téléphone. Instrument constitué des éléments nécessaires à la transmission et à la réception de la parole, de même que des organes de sonnerie et de signalisation. Peut être relié à tout autre poste téléphonique du réseau général. (*Telephone*)

Voies d'accès RTPC par employé à plein temps ou l'équivalent. Lignes d'accès pour le secteur de télécommunications par fil et les abonnés à la téléphonie mobile pour le secteur de télécommunications sans fil, par employé à plein temps ou l'équivalent. (*PSTN access paths per FTE employee*)

LECTURES SUGGÉRÉES

Choisies parmi les publications de Statistique Canada

Titre	Catalogue
Télédistribution - <i>Annuel</i> , Bilingue	56-205-XIB
Observateur économique canadien - <i>Mensuel</i> , Bilingue	11-010-XPB
Radiodiffusion et télécommunications - <i>Bulletin de service</i> , Occasionnel, Anglais ou français	56-001-XIF
Détail des dépenses moyennes des ménages selon la taille du secteur de résidence pour le Canada (10 provinces) - Tableau standard (dépenses des familles et équipements ménagers - <i>Annuel</i> , Bilingue	62F0035XPB
Bulletin de l'analyse en innovation - Anglais ou français	88-003-XIF
Statistiques trimestrielles des télécommunications - <i>Trimestriel</i> , Anglais ou français	56-002-XIF
Radio et télévision - <i>Annuel</i> , Bilingue	56-204-XIB

Pour obtenir une publication ou un tableau, veuillez communiquer par téléphone au (613) 951-7277, par télécopieur (613) 951-1584 ou 1 800 700-1033 ou par Internet : order@statcan.ca.

Vous pouvez aussi appeler sans frais (Canada et États-Unis) 1 800 267-6677. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation écrite pour une commande faite par téléphone.